

Université de Montréal

Rapport d'activités

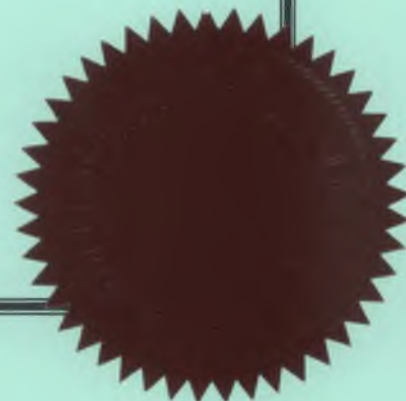
soumis en application de la

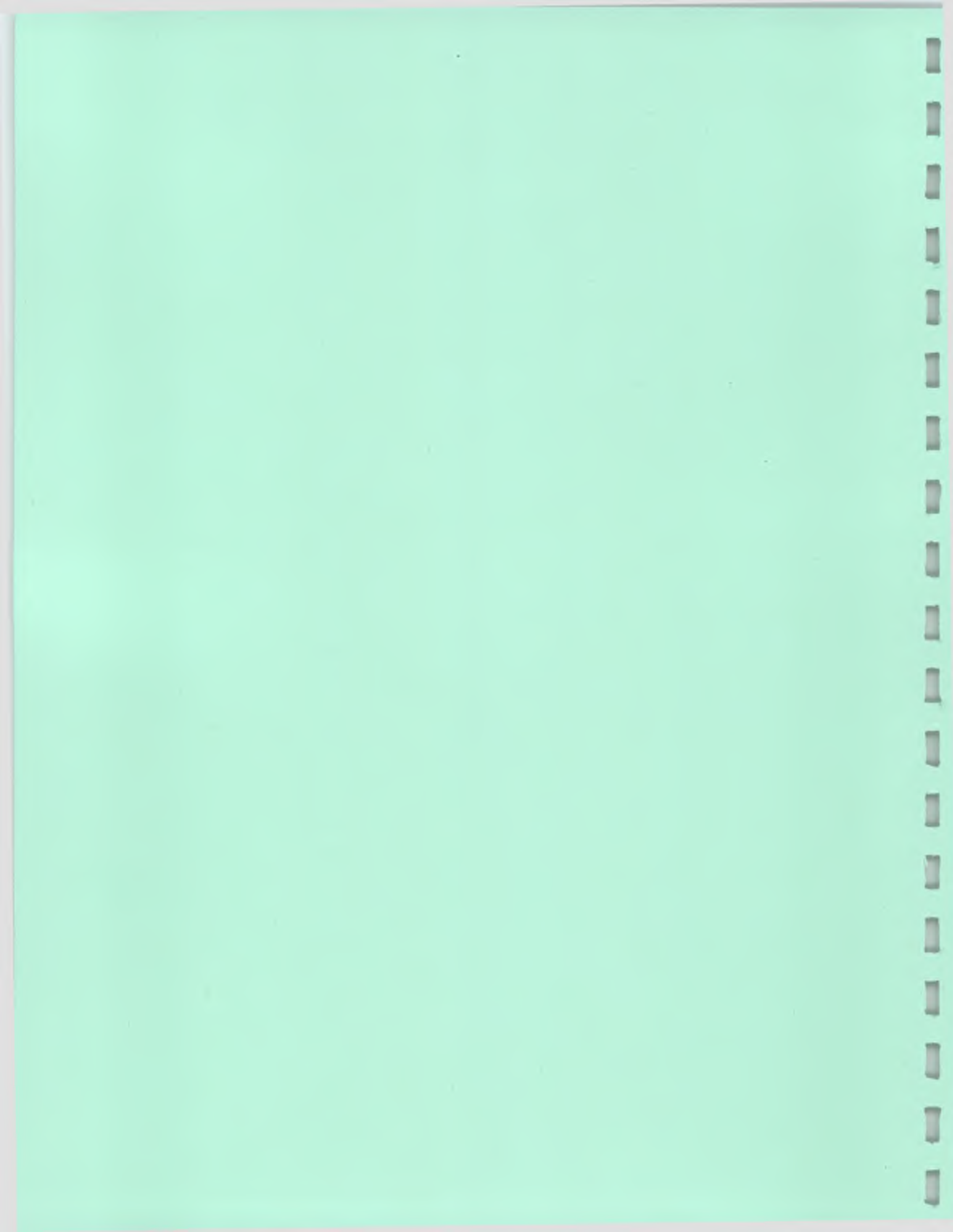
«LOI SUR LES

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

DE NIVEAU UNIVERSITAIRE»

2002-2003





Rectorat

Vice-recteur exécutif et
au développement académique

Montréal, le 8 janvier 2004

Monsieur Louis Gendreau
Sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur
Ministère de l'éducation du Québec
Édifice Marie-Guyart, 15^e étage
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5

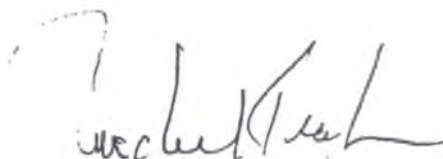
**OBJET : Documents relatifs à la Loi sur les,
établissements d'enseignement de
niveau universitaire**

Monsieur Gendreau,

Au nom de l'Université de Montréal, je vous
transmets les rapports préparés aux fins de l'application de la *Loi sur
les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

Nous vous assurons de notre collaboration et
vous prions d'agréer, Monsieur Gendreau, l'expression de nos
sentiments distingués.

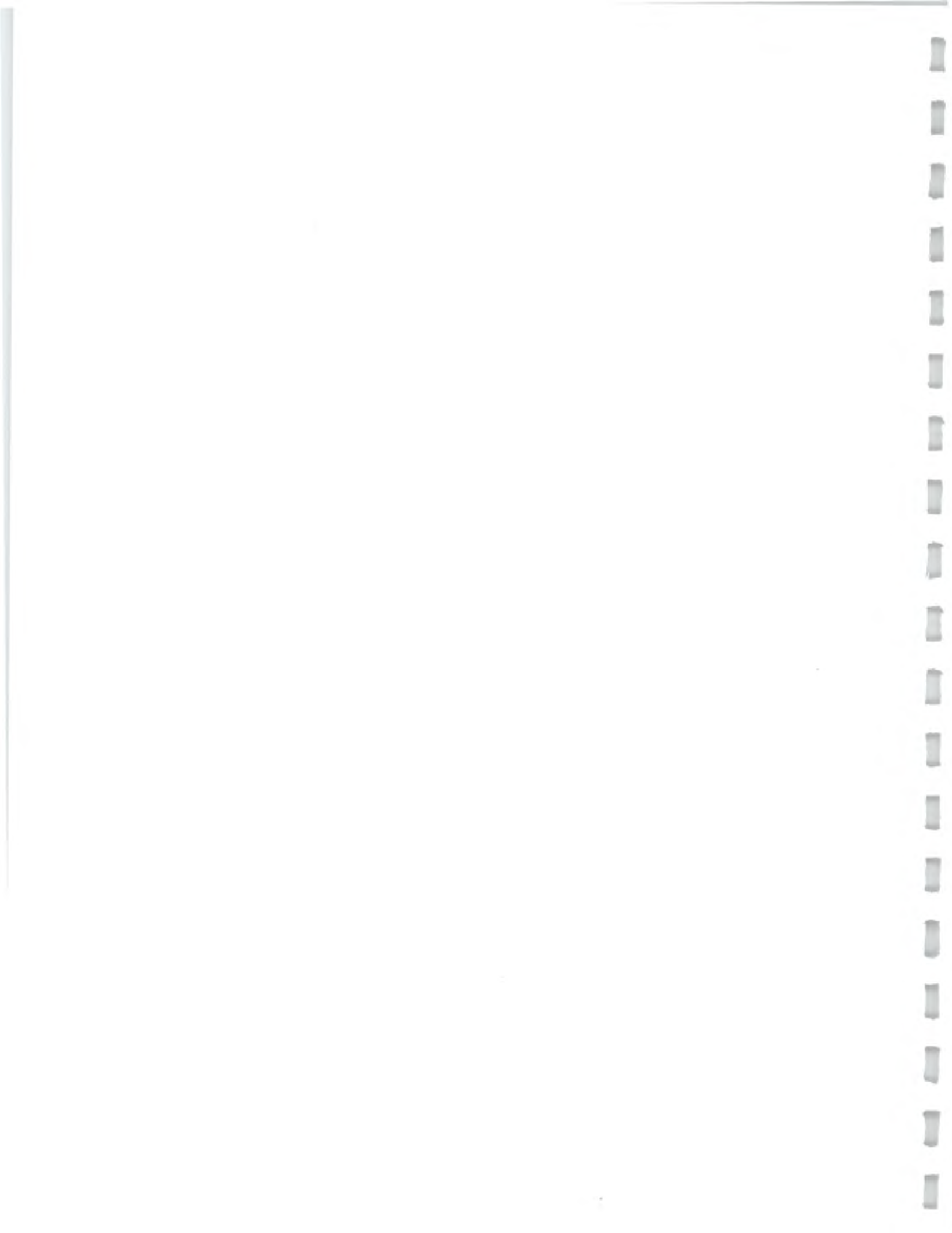
Le vice-recteur exécutif et au
développement académique,



Michel Trahan

/II

P.j.

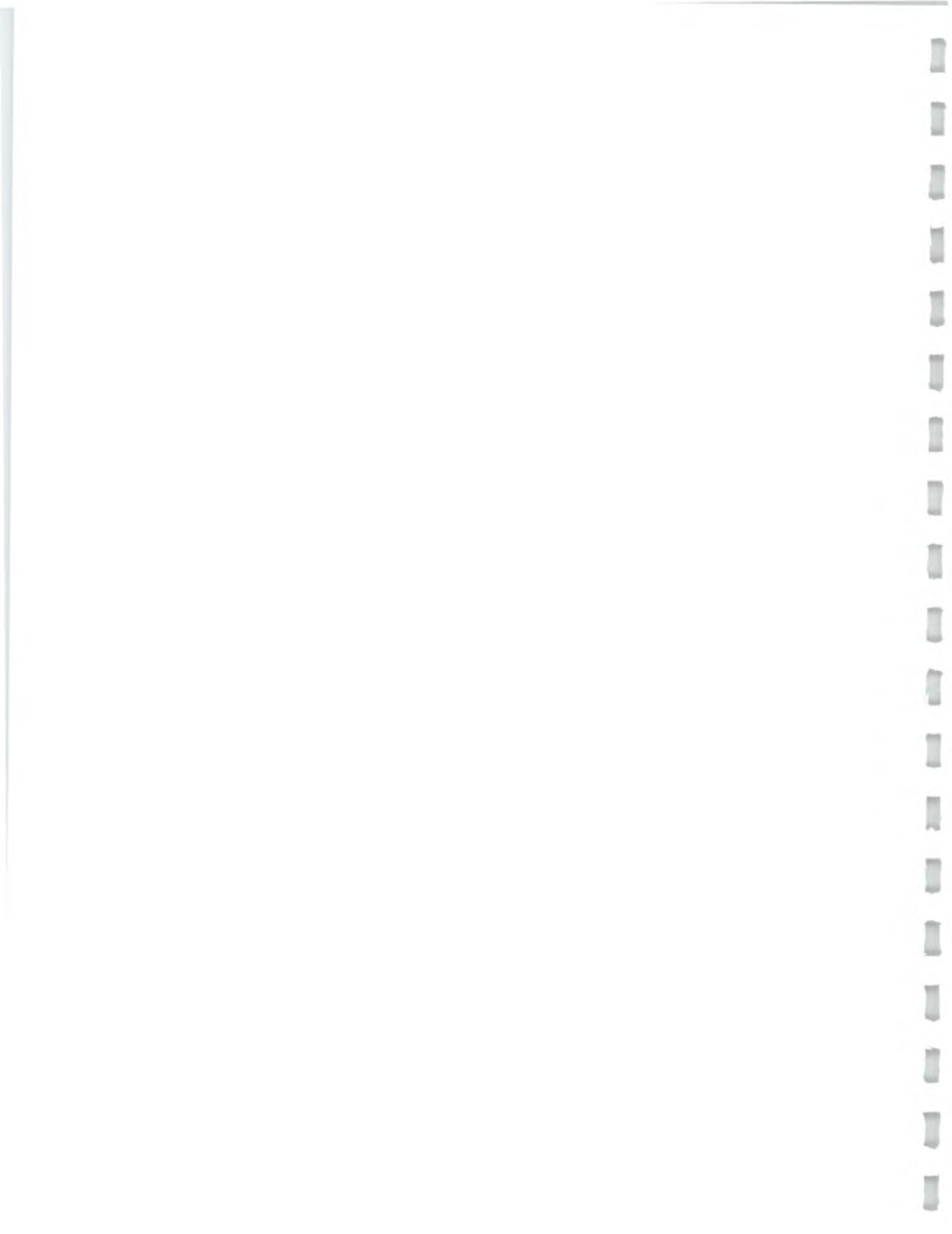


UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Année financière 2002-2003

Table des matières

1. Rapport sur les perspectives de développement
2. Rapport sur l'état du traitement des membres du personnel de la direction supérieure et celui des autres membres du personnel de direction
3. Rapport financier annuel
4. Rapport sur le taux de réussite et la durée moyenne des études
5. Rapport sur les mesures prises pour l'encadrement des étudiants



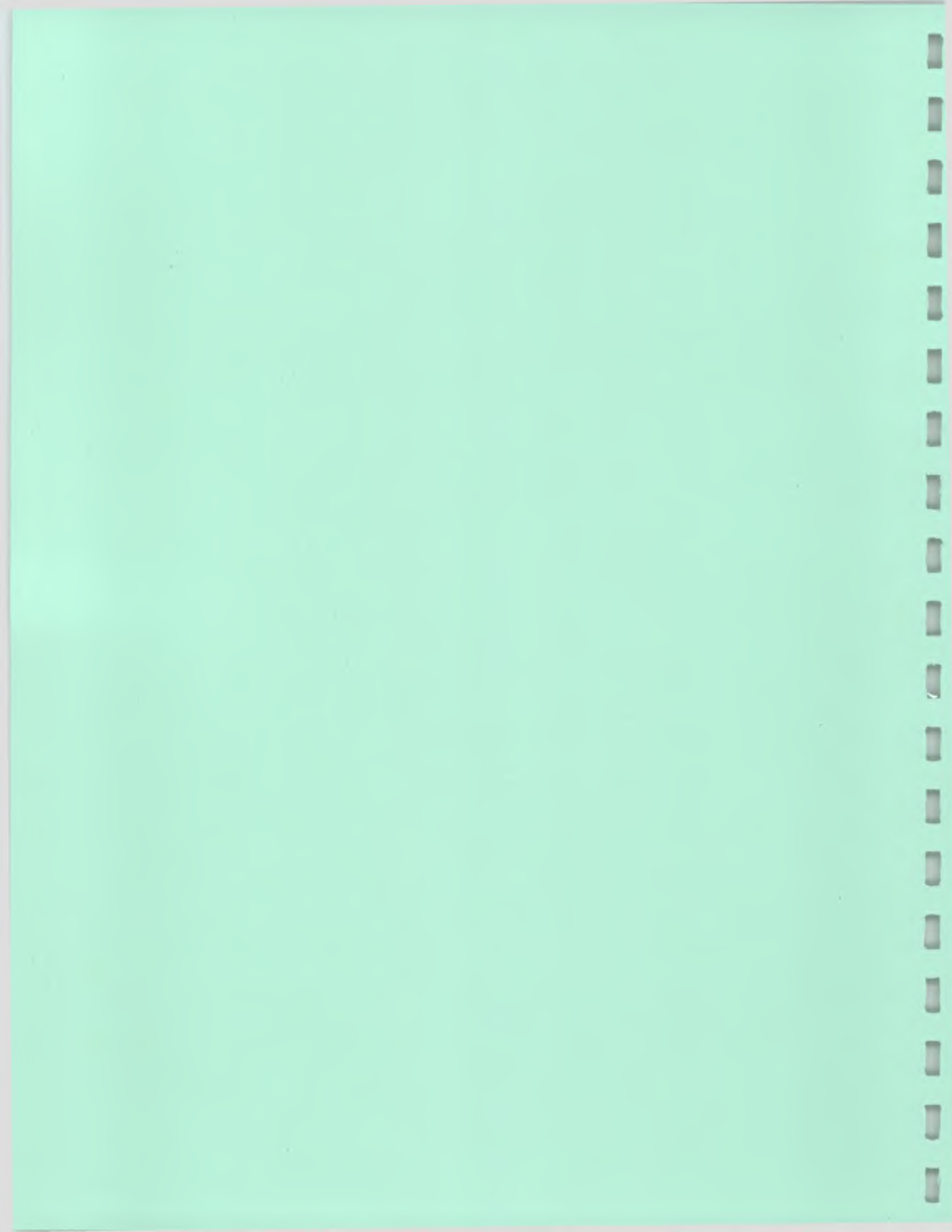
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ANNÉE FINANCIÈRE 2002-2003

1

RAPPORT SUR LES

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT



Allocution du recteur à l'Assemblée universitaire 29 septembre 2003

L'allocution du recteur coïncide cette année avec le début des célébrations du 125^e anniversaire de l'Université de Montréal. Cet anniversaire est pour nous l'occasion de mesurer, les yeux ouverts, le chemin parcouru en un peu plus d'un siècle d'histoire.

En 1920, Mgr Maurault, qui allait devenir notre troisième recteur quelques années plus tard, déclarait : « Université de Montréal, tu n'es encore qu'un projet. » La première université montréalaise, par l'âge et par la taille, n'est de fait pas née toute armée, en pleine possession de ses moyens. C'était au début un pari fou, un rêve insensé, né de l'esprit d'une poignée d'idéalistes qui croyaient fermement aux vertus de l'enseignement supérieur et en la capacité des francophones de se doter d'un établissement de calibre international. De génération en génération, le projet d'une grande université francophone en sol montréalais s'est perpétué, et ce, en dépit des obstacles, nombreux, que l'Université de Montréal a dû surmonter tout au long du XX^e siècle.

Depuis plus de quarante ans, d'abord comme étudiant et par la suite comme professeur, j'ai vu ce rêve prendre forme, et devenir graduellement réalité. Aujourd'hui, l'Université de Montréal est l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche le plus important du Québec et le deuxième au Canada. Et elle connaît actuellement une période d'essor remarquable qui, grâce au dynamisme, à l'intelligence et à l'imagination de l'ensemble des membres de notre communauté universitaire, consolidera pour longtemps son leadership académique et scientifique sur le continent nord-américain.

Ce 125^e anniversaire nous offre une occasion choisie de rendre hommage à tous ces bâtisseurs qui, depuis 1878, ont fait de l'Université ce qu'elle est aujourd'hui : une véritable institution. Sans eux, l'Université de Montréal ne serait encore

qu'un projet et nous ne pourrions célébrer les réalisations de ce haut lieu du savoir et de la formation.

C'est pour souligner l'apport exceptionnel de l'un de ces bâtisseurs qu'après consultation, le comité de toponymie a recommandé au Comité exécutif de nommer le pavillon principal « Pavillon Roger-Gaudry » en mémoire du premier recteur laïque de notre établissement et du principal artisan de sa modernisation pendant la Révolution tranquille. Ce geste, je le vois comme un écho au jugement récent de Phyllis Lambert sur cet immeuble majestueux : « Unique de bien des façons, moderne dans la forme comme dans l'esprit, ce bâtiment constitue, à partir des traditions profondément enracinées du Montréal français et catholique, une sorte de projection dans un futur caractérisé par un mouvement vers la laïcisation et une volonté de rayonnement international. »

Il y a maintenant cinq ans que j'occupe les fonctions de recteur. Au terme de ce premier mandat, il m'a paru important de dresser un bilan global avant de donner les grandes lignes du plan d'action des deux années qui suivront. Il incombe à tous les membres de la communauté universitaire de léguer aux générations futures une université plus riche, plus apte à repousser les frontières du savoir et mieux armée pour former la relève scientifique et professionnelle dont notre société a un urgent besoin. C'est ce que nous avons tenté de faire ensemble au cours des cinq dernières années et, à la lumière de ce bilan sommaire, je pense pouvoir dire que nos réalisations sont à la hauteur de nos intentions.

BILAN 1998-2003

L'année 2002-2003 a été, il faut le reconnaître, une année difficile. Le décès prématuré de notre collègue Claire McNicoll nous a profondément peiné et a forcé une réorganisation du vice-rectorat à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue qui a eu pour effet de retarder le traitement de certains dossiers majeurs. Par ailleurs, la grève de onze semaines de notre personnel de soutien a perturbé le climat de travail et les services

offerts à la communauté universitaire. Je l'ai souligné à plusieurs reprises l'an passé, les grèves ne font que des perdants et laissent des blessures que seul le temps peut cicatriser. Même si cela ne sera pas toujours facile pour tous, il nous faut tourner la page pour le bien supérieur de notre établissement. La direction de l'Université fera tout pour qu'il en soit ainsi et compte sur la collaboration de tous pour aider en ce sens.

À l'automne 1998, nous présentions à la communauté universitaire un vaste projet de relance de notre université dans toutes ses missions et ses composantes. Ce projet visait à redonner à l'Université de Montréal sa position historique comme lieu exceptionnel de formation et de recherche au Québec et au Canada. Pour y arriver, il fallait préalablement revoir, sur la base des critères de qualité, de pertinence et d'ouverture, la formation que nous offrions alors aux étudiants. Une telle réforme supposait la transformation de nos programmes d'études, la création de nouveaux programmes et la mise sur pied de projets mobilisateurs de formation et de recherche. Elle supposait également la remise à neuf de notre campus, la construction de nouveaux pavillons, l'obtention de fonds de recherche à la hauteur de nos aspirations et un retour à l'équilibre budgétaire. Elle nous obligeait enfin à nous soucier davantage de la notoriété et du rayonnement de notre université, non seulement pour y attirer plus d'étudiants mais aussi pour inciter nos diplômés, nos amis, les fondations et les corporations privées à soutenir par leurs dons nos grands projets de développement.

Les études et les étudiants

Depuis l'automne 1998, nous avons créé, tous cycles d'étude confondus, 64 programmes, dont 15 programmes bidisciplinaires, et avons procédé à une refonte de 73 autres programmes. En tout, c'est près de 140 programmes qui ont été revus ou créés dans le but d'accroître la qualité de la formation des étudiants et d'offrir un enseignement pertinent qui réponde aux besoins de notre clientèle étudiante. Cet immense chantier, ouvert par l'ensemble de nos unités, a porté ses fruits au-delà de nos

attentes et s'est traduit par la création de programmes qui connaissent un franc succès auprès de nos étudiants.

De toute évidence, les étudiants ont été sensibles à la réforme de nos programmes puisqu'ils sont aujourd'hui plus nombreux à venir à l'Université de Montréal. Par comparaison, il y avait l'an dernier 5421 étudiants équivalent temps complet de plus qu'en 1998. Cette hausse de l'effectif étudiant, il est important de le noter, ne s'est pas faite au détriment de la qualité des candidatures à l'admission : bien au contraire, la cote R moyenne des candidats s'est remarquablement maintenue, et a même sensiblement augmenté. De même, la hausse de l'effectif étudiant ne s'est pas soldée par une augmentation des abandons : au premier cycle par exemple, le pourcentage d'étudiants passant de la première à la deuxième année est passé de 74,2 % en 1998 à 76,3 % en 2001. À terme, la persévérance de nos étudiants entraînera une croissance de la diplomation.

La recherche

Former la relève scientifique nécessite la création de milieux de recherche stimulants pour nos étudiants des cycles supérieurs et pour les professeurs qui encadrent leurs travaux. C'est pourquoi, depuis 1998, nous avons lancé plusieurs projets de recherche mobilisateurs visant à consolider nos forces dans des thématiques porteuses.

- Technopole-Montréal, un projet en nanosciences et matériaux nouveaux, qui dès le printemps prochain logera en partie dans le nouveau Pavillon J.-A.-Bombardier et qui accueillera, une fois finalisé, 75 professeurs et 350 étudiants des cycles supérieurs de l'Université de Montréal et de l'École Polytechnique. Le projet mobilise déjà 45 professeurs et 180 étudiants.
- L'Institut de recherche en immunovirologie et cancérologie (IRIC), qui occupera dans un an le Pavillon Marcelle-Coutu et réunira 35 chercheurs, 60 chercheurs post-doctoraux et 200 étudiants des 2^e et 3^e cycles.

- La Faculté de pharmacie, qui déménagera dans le nouveau Pavillon Jean-Coutu à l'automne 2004 et qui aura accès à des infrastructures de recherche à la fine pointe des connaissances pharmaceutiques.
- Le Centre de recherche en éthique de l'UdeM, qui a connu un développement tout à fait remarquable et qui regroupe actuellement un noyau d'une trentaine de personnes.
- Enfin, le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), qui donne accès aux données confidentielles de Statistique Canada à plus d'une cinquantaine de chercheurs et d'étudiants du Québec, dont 30 de l'Université de Montréal.

Le CIQSS offre par ailleurs un exemple du leadership, de l'Université de Montréal dans des projets lancés conjointement avec d'autres établissements, publics ou privés. En fait, l'UdeM et ses écoles affiliées sont à l'origine de la moitié des regroupements stratégiques de recherche au Québec et assument la direction de 17 des 37 projets de Valorisation-Recherche Québec.

Ces divers développements ont entraîné une forte croissance de la recherche subventionnée dans notre établissement. En cinq ans, l'enveloppe des fonds de recherche de l'Université de Montréal et de ses écoles affiliées est passée de 175 M\$ à 330 M\$, une hausse de 88 %. À elle seule, l'Université de Montréal, qui a vu ses octrois de recherche bondir de 146 M\$ à 283 M\$, draine 137 des 155 millions de dollars supplémentaires qu'elle et ses écoles affiliées ont recueillis depuis 1998. Avec l'École Polytechnique et HEC Montréal, elle figurait en tête de liste des universités canadiennes pour le montant des subventions par chercheur. Et elle est l'université québécoise qui consacre, prélevé à même son budget, le plus d'argent à la recherche.

L'internationalisation

Le développement de l'Université de Montréal passe impérativement par l'internationalisation de ses activités. Depuis 1998, nous nous sommes ouverts sur le monde par tous les moyens. Nous avons créé des programmes d'études en relations

internationales, développé un cursus intégré de maîtrise en science politique avec le prestigieux Institut d'études politiques de Paris et considérablement enrichi notre programme de cotutelle de thèse, qui accueille plus de 50 % de tous les étudiants québécois de doctorat en cotutelle.

Nous avons également encouragé la mobilité étudiante. Nos étudiants vont aujourd'hui davantage se former à l'étranger. En cinq ans, le nombre de ceux qui s'expatrient à des fins d'études est passé de 105 à 475. Et, entre 1998 et 2002, le nombre d'étudiants étrangers venus à l'Université dans le cadre de programmes d'échange a bondi de 305 à 622, en constante progression. Avec plus de 4700 étudiants étrangers, l'Université de Montréal est, avec ses écoles affiliées, l'établissement le plus cosmopolite du Canada après McGill.

Enfin, l'Université elle-même noue des liens avec l'extérieur et étend ses activités de recherche et de formation au-delà des frontières du Québec et du Canada. Au cours des dernières années, nous avons signé des ententes d'échanges et de collaboration avec de nombreuses universités, dont l'Université Paris IV, l'Université Ludwig-Maximilians de Munich, l'Université de Buenos Aires et les Universités d'État du Cameroun. Nous avons également développé à l'international des partenariats institutionnels de recherche, notamment avec l'Université Columbia, l'Université Cornell (nanosciences appliquées au vivant) et l'Université libre de Bruxelles (immunologie).

Les ressources humaines

Depuis 1998, le visage de l'Université de Montréal a changé. Au cours de cette période, notre établissement a embauché massivement pour combler des postes de professeurs, vacants ou nouveaux. En chiffres absolu, nous comptons 133 professeurs de plus qu'en 1998, mais c'est 364 professeurs que nous avons dû engager pour combler les nombreux départs à la retraite et soutenir la croissance de notre corps professoral. Sur quatre professeurs que vous croisez dans les couloirs de l'Université, un d'entre eux n'était pas là il y a cinq ans.

Cette spectaculaire transformation du corps professoral ne s'est pas faite sans un intense travail de recrutement. Nos unités ont tout mis en œuvre pour trouver des candidats compétents, pour les attirer à l'Université de Montréal et pour les intégrer aux activités et à la vie de notre établissement. Malgré ces efforts, le corps professoral de l'Université affiche toujours un déficit d'une centaine de postes. Seule l'augmentation du personnel enseignant à temps partiel nous aura permis de maintenir la qualité de la formation et de l'encadrement dans une période de forte croissance de nos effectifs étudiants au premier cycle.

Le personnel de soutien a lui aussi connu une période de renouvellement et de croissance. De 2107 qu'il était en 1998, le nombre de cadres, professionnels et employés de soutien est passé à 2371 l'an dernier. Là encore, il nous a fallu embaucher en grand nombre : 480 nouveaux employés ont mis leurs compétences au service de l'Université depuis 1998, pour un taux de renouvellement qui frôle les 20 %. La composition par qualification s'est modifiée pour mieux répondre aux besoins présents de l'institution.

Le campus

Le campus connaît une période d'expansion sans précédent depuis les années 60. Les nombreux pavillons actuellement en construction augmenteront de manière significative la superficie de notre établissement, même s'ils seront loin de combler tous nos besoins en matière d'espace et d'infrastructures. La croissance soutenue de l'Université, de sa population comme de ses activités, nécessite en outre un nouvel aménagement de l'espace. C'est pourquoi l'Université vient de faire l'acquisition du magnifique immeuble du Mont-Jésus-Marie, qui permettra de libérer des espaces pour les occupants des pavillons Marguerite-d'Youville, Lionel-Groulx et Marie-Victorin. D'ici 2004, la superficie immobilière du campus aura augmenté de près de 100 000 m².

Cette expansion ne doit toutefois pas occulter le grave problème d'investissement différé dont souffre le campus en

matière d'entretien. Toutes les universités d'un certain âge au Canada vivent la même situation. En attendant qu'une solution globale soit apportée à ce problème majeur, l'Université de Montréal a décidé de remédier aux situations les plus urgentes pour améliorer la qualité de nos milieux de travail et de vie. Depuis 1998, c'est plus de 45 M \$ qui ont été investis pour rénover et moderniser les salles de cours, les espaces communs, tels la cafétéria, les bibliothèques, le CEPSUM, les résidences, les chemins et les routes, etc. Ce n'est pas suffisant, mais dans le contexte actuel, et compte tenu de nos moyens, c'est tout ce qu'il nous était possible de faire.

Les ressources financières

Au chapitre des finances, je rappelle qu'en 1998, le déficit structurel de notre budget annuel s'élevait à 17 M \$. Ce déficit était partiellement masqué par un congé de cotisation au régime de retraite, mais le temps nous manquait pour résoudre le problème et il fallait surtout éviter que le déficit accumulé n'explose au-delà de l'acceptable. Depuis, nous avons retrouvé l'équilibre budgétaire et on peut dire aujourd'hui que la situation financière de l'Université de Montréal est saine. Elle le demeurera en autant que le gouvernement du Québec ne revienne pas sur ses engagements.

Depuis cinq ans, les dépenses annuelles de fonctionnement ont considérablement augmenté. Pour assurer son fonctionnement, l'Université dépensait 274,5 M \$ en 1998 contre 397,3 M \$ l'an dernier, une hausse importante de l'ordre de 45 %. Malgré une forte augmentation des clientèles étudiantes, la dépense annuelle de fonctionnement par étudiant équivalent temps complet (EETC) a enregistré une hausse notable : nous consacrons annuellement deux mille dollars de plus pour former un étudiant qu'il y a cinq ans. C'est un pas dans la bonne direction, et un atout dans le rattrapage que nous devons faire pour rivaliser à ce chapitre avec les universités du reste du Canada.

Les efforts considérables que nous avons consentis pour accroître la notoriété de l'Université de Montréal et pour consolider notre capacité en matière de développement ont été

extrêmement bénéfiques. Partout, l'Université de Montréal est aujourd'hui reconnue comme une grande université, la première au Québec et la deuxième au Canada, et il y a de moins en moins d'ambiguïté sur l'importance de la place qu'elle occupe dans le panorama universitaire. Ce gain de notoriété a joué beaucoup dans le succès exceptionnel de notre campagne de souscription. Lancée en 2000 avec un objectif jugé ambitieux de 125 M \$, cette campagne inscrira au moment de sa clôture, dans quelques jours, plus de 200 M \$.

Au total, grâce au dévouement et au travail exceptionnel de tous et chacun au cours des cinq dernières années, nous avons largement dépassé l'ensemble des objectifs que nous nous étions donnés à l'automne 1998. Nous avons le droit de nous en féliciter.

Les priorités d'action 2003-2005

L'équipe de direction actuelle reste en poste pour la durée d'un second mandat abrégé. Au cours des 20 prochains mois, elle tablera de nouveau sur le remarquable entrepreneurship de nos facultés, centres et groupes de recherche, de même que sur le dynamisme des professeurs et des personnels cadre et de soutien pour faire progresser notre institution, selon les priorités d'action qui ont été acceptées par les instances le printemps dernier pour la période 2003-2006. Pour nous, il s'agit de finir ce que nous avons commencé en juin 1998, de parachever la transformation de notre établissement pour le rendre plus apte à répondre à la fois aux défis de la société du savoir et aux besoins des générations futures.

Études et vie étudiante

Au premier cycle, les années qui viennent verront l'adoption de mesures qui permettent de baliser, de façon modulée selon les programmes, les variations de l'effectif étudiant. Il faut à tout prix nous assurer qu'en aucun cas, le nombre d'étudiants ne nuise à la qualité de la formation et de l'encadrement. Nous devons également poursuivre nos programmes de soutien à la persévérance, mis en place pour réduire le temps d'études et accroître la diplomation.

Au cours des dernières années, nous avons pris des mesures pour encourager l'acquisition d'habiletés transversales (maîtrise de l'informatique, apprentissage des langues et de l'anglais en particulier, etc.) et augmenter, là où cela est pertinent, le nombre de stages d'application. Force est de constater qu'à ce chapitre, nous n'avons pas atteint les objectifs que nous nous étions fixés : il faudra reprendre ce dossier et le mener à terme.

Enfin, l'introduction d'une filière « honours » en psychologie, qui permet d'accélérer le passage aux cycles supérieurs, nous incite à étendre l'expérience, sur une base sélective, à d'autres programmes de premier cycle. Ailleurs en Amérique du Nord, ce type d'initiative a eu des effets positifs sur la durée des études et pourrait apporter des éléments de solution au besoin croissant de diplômés de 2^e et de 3^e cycle.

Aux études supérieures, nos objectifs n'ont pas changé. Nous nous devons d'accroître la qualité des candidatures, augmenter le nombre d'étudiants et diversifier leur provenance. Au doctorat, il nous faut soutenir la persévérance scolaire, réduire la durée des études et, à terme, augmenter la diplomation. Nos efforts des cinq dernières années à cet égard semblent commencer à porter leurs fruits, mais il nous faut les intensifier et prendre d'autres mesures : programmes opérationnels de recrutement ciblé; bourses pour étudiants étrangers de Ph.D.; bourses de passage accéléré de la maîtrise au doctorat; bourses de passage direct du baccalauréat au doctorat; révision du règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures pour améliorer

la qualité des candidatures; et appui au développement des cotutelles de thèse.

L'Université de Montréal, je l'ai souvent répété, a une lourde responsabilité dans la formation des professionnels de la santé et, en situation de pénurie, son rôle est crucial. Nous nous assurerons d'obtenir un financement suffisant pour les étudiants supplémentaires que nous devons et souhaitons accueillir en médecine : une hausse des admissions ne doit pas menacer la qualité de la formation et de l'encadrement. L'Université envisage également d'offrir une formation médicale dans une région du Québec et est actuellement à examiner la faisabilité du projet. Par ailleurs, nous consentirons tous les efforts requis pour l'implantation du programme DEC-baccalauréat en sciences infirmières. En ce qui concerne la pharmacie, le nouveau pavillon qui abritera la faculté ouvrira ses portes en septembre 2004 et le nombre d'étudiants admis en première année – y compris les étudiants du nouveau baccalauréat en sciences pharmaceutiques, offert à compter de l'an prochain – passera alors de 170 à 250. Enfin, le Département d'orthophonie-audiologie pourrait bientôt ouvrir une clinique universitaire d'orthophonie, une fois le montage financier complété et le local trouvé.

Nos activités de formation continue ont connu un redressement tout à fait remarquable dans tous les secteurs et à tous les cycles. La Faculté de l'éducation permanente s'est fermement engagée dans le développement des campus régionaux. Nous ferons au cours de la présente année le bilan de ces développements et prendrons les décisions qui s'imposeront quant à l'évolution de nos campus en région. Selon la même logique, nous examinerons d'autres sites de développement et évaluerons leur pertinence. Enfin, la concertation interfacultaire en formation continue, particulièrement aux études supérieures, devra s'intensifier. La vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle et à la formation continue est responsable de ce dossier et, en concertation avec le vice-recteur exécutif et au développement académique et le doyen de la FES, verra à proposer à la direction en cours d'année les mesures qui assureront le dynamisme retrouvé de ce secteur majeur de l'Université.

Nous maintiendrons nos efforts pour améliorer la qualité des milieux d'études et de vie des étudiants sur le campus : rénovation et modernisation des salles de cours, installation de terminaux à la disposition des étudiants, projet pilote de raccordement sans fil des portables, parachèvement des travaux au Pavillon J.-A.-DeSève (Centre étudiant), parachèvement des importantes rénovations au CEPSUM, etc. Nous implanterons également un programme de garantie de prêt pour l'achat de micro-ordinateurs à l'intention des étudiants les plus démunis.

En concertation avec les associations étudiantes du campus, nous ouvrirons un chantier sur l'ensemble des services étudiants. Sur la base d'études qui restent à compléter, nous concevrons, si nécessaire, un plan d'action destiné à accroître la qualité et l'efficacité de ces services. Ce chantier sera sous la responsabilité de la vice-rectrice Maryse Rinfret-Raynor et les travaux devraient être terminés pour septembre 2004.

La recherche

Depuis cinq ans, l'Université de Montréal a mis sur pied de nombreux projets de recherche d'envergure internationale, notamment en nanosciences, matériaux nouveaux, immunovirologie et cancérologie, statistiques sociales et médecine vétérinaire. Ces projets sont pour la plupart en cours de réalisation et je consacrerai l'essentiel de mon second mandat à veiller à qu'ils soient tous complétés. Car comme le disait Paul Valéry, « ce qui n'est pas achevé est moins avancé que ce qui n'est pas commencé ». De la pérennité de ces grands projets dépend pour beaucoup la place qu'occupera l'Université de Montréal dans le paysage universitaire nord-américain des quarante prochaines années.

L'Université n'entend toutefois pas vivre des rentes des projets qu'elle a mis en branle. Au cours des prochaines années, nous consacrerons temps et énergie à lancer deux grands projets mobilisateurs. Le premier consistera à regrouper sous un même toit et à une même enseigne les activités de recherche et de

formation de l'Université de Montréal touchant les dimensions organisationnelles, sociales, évaluatives et de politique publique du secteur de la santé : administration de la santé, organisation et gestion des services de santé, médecine sociale et préventive, santé environnementale et santé au travail, santé des populations, évaluation des interventions en santé, évaluation des technologies médicales, aspects sociaux de la santé et santé internationale. Le nouveau regroupement, qui logera dans l'immeuble du Mont-Jésus-Marie, fédérera des chercheurs aussi bien des sciences humaines et sociales que des sciences de la santé : il se veut multidisciplinaire et intégrera notamment un important volet sur l'utilisation des statistiques sociales dans le domaine de la gestion de la santé.

Par la création de l'Institut d'évaluation en santé (IDÉES), nous voulons nous assurer un leadership national et international dans un domaine dont la pertinence sociale ne fait aucun doute. Je rappelle que l'Université de Montréal dispose d'emblée d'une formidable concentration de chercheurs dans les champs d'études mentionnés plus haut. Tous horizons disciplinaires confondus (sciences humaines, sciences médicales, sciences sociales, administration), c'est plus d'une centaine de professeurs, une cinquantaine de chercheurs post-doctoraux et quelque 400 étudiants aux cycles supérieurs qui étudient les divers aspects des sciences de la santé, pour des octrois de recherche de l'ordre de 25 M \$ par année.

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Le second projet d'envergure que l'Université de Montréal lancera dans le domaine de la recherche a partie liée avec l'implantation future du CHUM. En décembre 2003, l'UdeM et le CHUM soumettront au gouvernement du Québec une proposition relative à l'implantation du CHUM, proposition qui tiendra compte des paramètres financiers et hospitaliers fixés par le ministre de la Santé, M. Philippe Couillard. Le projet devra être signé par quatre personnes : le recteur, le doyen de la Faculté de médecine, le directeur du CHUM et le PDG de la régie régionale. Les longs travaux qui ont été menés depuis plus de deux ans nous serviront grandement pour l'élaboration du projet. Il n'en demeure pas moins qu'un travail considérable reste à faire en peu de temps.

La proposition que nous déposerons en décembre définira également la vocation scientifique du Centre hospitalier de l'UdeM. Le regroupement des chercheurs en sciences de la santé du CHUM en un même lieu s'inscrit pour l'Université dans la stratégie globale de concentration des ressources qu'elle pratique depuis quelques années avec succès. Pour notre établissement, le CHUM représente un enjeu majeur de la recherche médicale et biomédicale. L'Université ne peut se passer d'un CHUM nouveau et a une responsabilité partagée dans la réalisation du projet. Par la voix du doyen de la Faculté de médecine, elle entend assumer pleinement son rôle dans ce dossier au cours des prochains mois.

Le secteur des lettres et des sciences humaines

À l'automne 2002, les instances de l'Université adoptaient le rapport « Les lettres et les sciences humaines à l'Université de Montréal ». Ce document a fait par la suite l'objet d'une consultation auprès des unités visées, qui ont réagi et proposé des éléments de plan d'action en regard des principales recommandations.

Rappelons qu'il y a quasi-unanimité sur le constat que dresse le rapport, et en particulier sur les points suivants :

- Le secteur a été lourdement touché lors de la récente période de compressions.
- Le secteur ne bénéficie pas de fonds de recherche internes et externes suffisants, compte tenu de la haute qualité des travaux de ses chercheurs.
- Le secteur n'accueille pas suffisamment d'étudiants des cycles supérieurs pour un milieu de recherche de son calibre.
- Le rayonnement interne, surtout au niveau des enseignements de premier cycle, n'est pas ce qu'il devrait être dans une université dont l'une

des missions principales est de former des têtes bien faites qui auront la responsabilité de gérer la société de demain.

- Le rayonnement interne de la recherche n'est pas non plus ce qu'il devrait être. En fait, les chercheurs du secteur sont pratiquement absents des grands projets qui se déploient pour l'essentiel en sciences pures et appliquées, dans le domaine du biomédical et dans une partie des sciences sociales.

La relance des lettres et des sciences humaines ne saurait souffrir de délais supplémentaires. En concertation avec les facultés visées, nous annonçons aujourd'hui l'ouverture d'un vaste chantier de restructuration de ce secteur de toute première importance pour l'Université de Montréal. Au cours des deux prochaines années, une large gamme de projets seront mis sur pied qui couvriront entre autres le rayonnement du premier cycle, le financement des étudiants des études supérieures, un programme de professeurs invités, un programme de résidents, une action particulière sur les acquisitions de la bibliothèque, un soutien incitatif à la recherche subventionnée et au renforcement des regroupements de recherche.

Pour financer ces projets, l'Université constituera un fonds de relance de 2,5 M\$, qui assurera une disponibilité financière de l'ordre de 500 000 \$ en moyenne par année pendant cinq ans. Ce fonds, qui garantira un financement partiel de la relance, devra servir de levier pour accroître les ressources de diverses provenances dans ce secteur.

La relance des lettres et des sciences humaines passera également par une réorganisation de l'espace dévolu sur le campus à ce secteur. Grâce à l'acquisition du Mont-Jésus-Marie, nous sommes en mesure, à compter de cette année, de redessiner la géographie du campus : nous n'excluons pas la possibilité de libérer des espaces afin de pouvoir procéder au regroupement, au Pavillon Lionel-Groulx et en périphérie, de l'ensemble des unités d'enseignement et de recherche du secteur des lettres et sciences

humaines. Cette expansion visera notamment à mieux servir les étudiants des cycles supérieurs et de soutenir les infrastructures de recherche.

Toute relance doit comporter un projet qui lui sert d'armature. C'est pourquoi j'entreprends dès maintenant les démarches préliminaires qui conduiront à la construction d'un pavillon de quelque 6 000 m² nets, greffé à la bibliothèque des lettres et sciences humaines. Ce nouveau pavillon comprendra un centre de conservation des collections de livres rares et autres collections spéciales et est appelé à devenir un lieu exceptionnel de formation, de recherche, d'animation et de rayonnement pour l'ensemble de notre secteur des lettres et sciences humaines. L'étude de faisabilité de ce projet a déjà été validée par les Architectes Lemay et associés et remise à la direction de l'Université en décembre dernier.

Le vice-recteur, M. Michel Trahan, supervisera ce chantier aux multiples dimensions, en travaillant étroitement avec tous les acteurs concernés.

L'international et la planification

L'internationalisation de notre université se poursuivra dans tous ses volets selon les orientations acceptées par nos instances. Deux volets de ces orientations prendront toutefois une importance particulière au cours des deux prochaines années.

D'abord, dans les semaines qui viennent, le plan du Centre d'études internationales de l'Université de Montréal sera présenté aux instances pertinentes. À la fin de 2003 ou au tout début de 2004, ce nouveau centre verra officiellement le jour et entamera son programme d'activités sous la responsabilité du vice-recteur à la planification et aux relations internationales.

En second lieu, au plan de la coopération internationale, des projets de formation, de transfert de connaissances et d'intervention, particulièrement en santé des populations, verront le jour dans les mois qui viennent. Ces projets

augmenteront considérablement la présence de l'Université de Montréal en coopération internationale.

À la planification, pour donner suite aux *Priorités d'actions 2003-2006* adoptées par les instances au printemps dernier, de nouvelles ententes de planification avec les facultés seront mises en place. Par ailleurs, le présent cycle d'évaluation des unités d'enseignement et de recherche touchera à son terme et donnera lieu à un bilan général.

Affaires publiques et développement

La présence de l'Université de Montréal sur la scène nationale et internationale s'est fortement accrue au cours des cinq dernières années. Le dynamisme renouvelé de notre établissement autant que notre grande campagne de financement « Un monde de projets » ne sont pas étrangers à ce gain de notoriété. Les bénéfices que l'Université a retirés de la croissance de sa visibilité et de sa notoriété sont nombreux et nettement perceptibles : augmentation des demandes d'admission à tous les cycles; croissance de la qualité des étudiants admis; succès remarquable de notre campagne de souscription; fierté accrue de nos diplômés, etc.

Le travail à cet égard est loin d'être terminé et il ne le sera jamais. Il ne s'agit pas seulement de bien faire, il faut aussi bien le faire savoir. Dans les deux années qui viennent, il nous faudra nous ouvrir encore davantage aux communautés culturelles, au reste du Canada et à la côte est des États-Unis. L'ouverture, dès cette année, d'un Bureau des étudiants anglophones, intégré aux SAE, sera un pas décisif dans cette direction. Nous devons aussi poursuivre nos actions de rapprochement avec nos étudiants et nos diplômés. Les activités du 125^e anniversaire de l'Université de Montréal sont nettement orientées en ce sens.

Nous clôturerons dans quelques jours notre campagne « Un monde de projets », trois ans après son lancement. Cette campagne a connu un succès exceptionnel et aura jeté les bases d'une nouvelle culture philanthropique au Québec. Il y aura cependant un « après campagne ». Ce sera nouveau pour

l'Université de Montréal, mais dans la plupart des universités d'Amérique du Nord, le travail de sollicitation est devenu une activité permanente de développement. À cet égard, un plan d'action préparé par le Fonds de développement est déjà en discussion avec les doyens et doyennes et nous comptons bien amorcer l'opération dès le mois de novembre. Cette nouvelle phase impliquera notamment le vaste secteur des bibliothèques.

Administration et développement académique

Pour arriver à soutenir l'institution dans ses activités courantes et ses nombreux développements académiques, nous devons compter sur une gestion efficace et des actions cohérentes autant au niveau des activités d'enseignement et de recherche que de l'ensemble des services de soutien à ces activités. Il y a des lacunes à cet égard, que les événements particuliers de l'année dernière nous ont empêchés de corriger. Le vice-recteur Michel Trahan, à la suite des consultations qu'il a faites l'hiver dernier, mettra en place les mécanismes de coordination et de prise de décisions qui accroîtront la cohérence de nos développements académiques, simplifieront et clarifieront les processus administratifs et accroîtront la participation des doyens et des directeurs de service dans les décisions de la direction qui les concernent et qui touchent leur unité.

Les ressources humaines

Pour se conformer aux priorités de développement acceptées par l'ensemble de ses instances, l'Université doit pouvoir compter sur le recrutement d'un personnel de haut niveau, sur les meilleures pratiques en ressources humaines et sur une gestion harmonieuse des changements nécessaires.

Le plan d'action présenté à l'automne 2002 à l'ensemble de la communauté universitaire par la vice-rectrice Gisèle Painchaud vise précisément l'atteinte des objectifs institutionnels en matière de ressources humaines. Sa mise en œuvre ayant été ralentie au cours de l'année dernière, il est essentiel qu'elle s'intensifie au cours des deux prochaines années. L'ensemble des projets sera graduellement déployé dans le

contexte d'une prestation de services encore plus centrée sur les besoins des unités et du personnel : mesures d'appui au recrutement du corps professoral par les unités; formation du personnel (cadres académiques, cadres administratifs, employés de soutien); planification des besoins en main-d'œuvre et préparation de la relève chez les cadres et le personnel de soutien; modernisation des processus de gestion des ressources humaines; reconnaissance et valorisation du personnel; soutien aux unités pour les personnes en difficulté; enfin, gestion du personnel de recherche.

Le financement des universités et de la recherche universitaire

Une étude réalisée conjointement par la CREPUQ et le MEQ a clairement démontré que les universités québécoises souffraient d'un sous-financement minimal de 375M \$ récurrents par rapport à leurs comparables du reste du Canada. Pour l'Université de Montréal, il s'agit d'un sous-financement minimal de quelque 90M \$ par année. L'impact négatif est généralisé dans tous les aspects de notre vie universitaire : moins de professeurs, moins de personnels de soutien, moins de livres dans nos bibliothèques, moins d'ordinateurs à la disposition de nos étudiants, moins de salles de cours bien équipées, plus d'étudiants par groupe, etc.

Malgré tous les efforts qui sont faits par les gens en place, le miracle ne peut se répéter tous les jours et la qualité de la formation et de la recherche dans les universités québécoises risque de s'éloigner de plus en plus des standards canadiens. Dans le monde d'aujourd'hui, c'est la recette parfaite pour freiner la croissance et le développement de l'économie du Québec. L'Université de Montréal ne peut tolérer une telle situation et doit assumer un rôle de leader dans le dossier capital du financement universitaire. C'est, comme recteur, ce que je compte faire sans relâche au cours des deux prochaines années. La Commission parlementaire sur le financement universitaire nous offrira une première occasion de défendre publiquement les intérêts de notre établissement. Nous nous préparons déjà à convaincre les

parlementaires et le reste de la société québécoise de la justesse de nos demandes.

Par ailleurs, le financement de la recherche universitaire, qui a connu une croissance forte au cours des sept dernières années, semble vouloir stagner ou même décroître, au fédéral comme au provincial. Il faut à tout prix contrer cette tendance qui remettrait en cause la rentabilité des investissements judicieux des dernières années. Ce ralentissement de la croissance des crédits de recherche aura des effets d'autant plus dramatiques que les établissements universitaires entrent dans une phase d'intense recrutement et de renouvellement massif du corps professoral. Encore ici, notre université devra assumer ses responsabilités dans la défense des intérêts de la recherche. À Québec comme à Ottawa, il nous faudra plaider, avec vigueur et imagination, en faveur d'un réinvestissement en recherche.

Conclusion

Au cours des deux prochaines années, l'Université de Montréal aura à composer avec les aléas de nécessaires développements et une situation budgétaire assombrie. Quoi qu'il arrive, notre université ne doit pas stopper sa croissance. Nous comptons sur le soutien de l'ensemble de la communauté pour pouvoir à la fois vivre harmonieusement les changements incontournables qui s'opèrent au sein de l'Université de Montréal et pour défendre un financement adéquat de notre établissement.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ANNÉE FINANCIÈRE 2002-2003

2

RAPPORT SUR L'ÉTAT

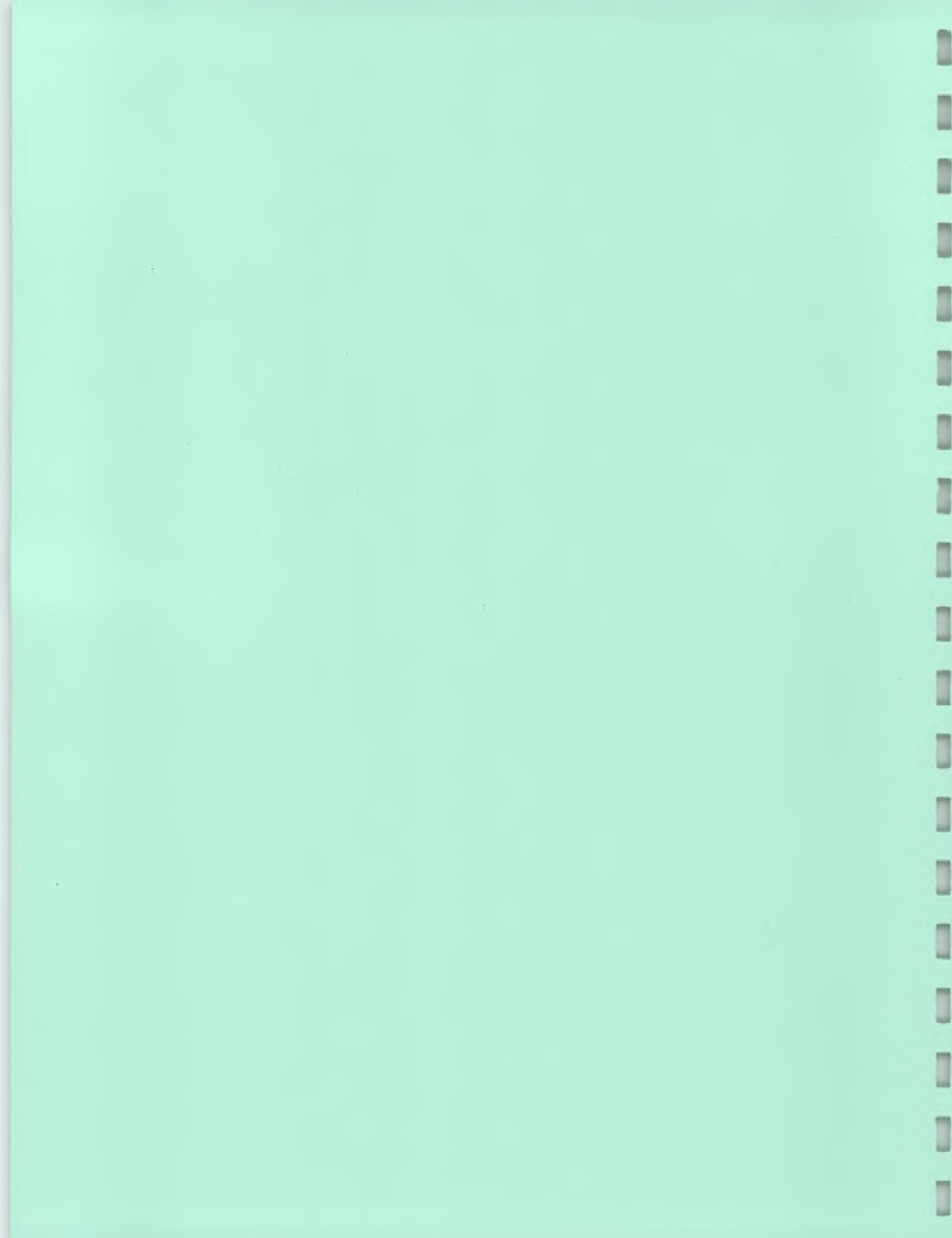
DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL

DE LA DIRECTION SUPÉRIEURE

ET

CELUI DES AUTRES MEMBRES

DU PERSONNEL DE DIRECTION



NOM DE L'UNIVERSITÉ: Université de Montréal

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: 976 000

ÉTAT DU TRAITEMENT

2002-2003

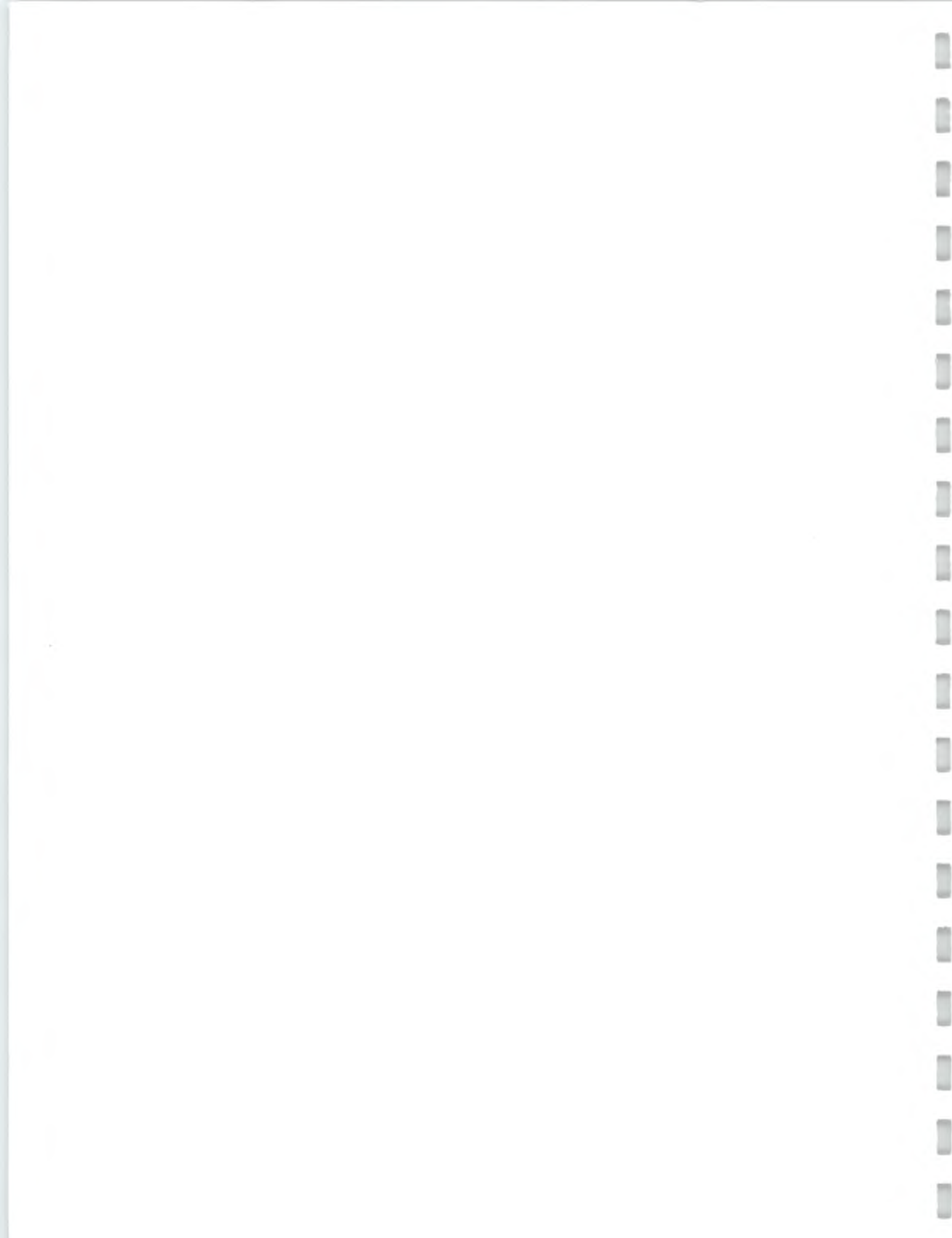
APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE: 5 janvier 2004

ADMINISTRATEURS

Jacques Plante

P. P. Landry



État du traitement

Établissement : Université de Montréal (# 976 000)
Année financière : 2002-2003
Page : 1 de 7

1. Personnel de direction supérieure

Nom, prénom	Fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)				TP : % du temps
		Salaire de base (1)	Autres éléments	Droits d'indem- nité de départ exercés (2)	TC : nbre de mois	
Lacroix, Robert	Recteur	224 952	3 743		12	
Caillé, Alain	Vice-recteur à la recherche	157 466	6 452		12	
Duchesneau, François	Vice-recteur à la planification	157 466	6 452		12	
McNicoll, Claire	Vice-rectrice aux études de 1er cycle	157 466	304		2	
Berthiaume, Guy	Vice-recteur affaires publiques et développement	157 466	283		2.5	
Trahan, Michel	Vice-recteur exécutif	179 961	7 421		12	
Gravel, Jacques	Vice-recteur exécutif adjoint	141 720	8 028		12	
Painchaud, Gisèle	Vice-rectrice aux ressources humaines	157 466	5 940		12	
Rinfret-Raynor, Maryse	Vice-rectrice enseignement 1ier cycle et form.cont.	157 466	5 671		5	
Charron, Jean-Marc	Doyen - Faculté de théologie	100 388	1 189		12	
Cinq-Mars, Irène	Doyenne - Faculté de l'Aménagement	121 626	686		12	
Colin, Christine	Doyenne - Faculté des sciences infirmières	141 322	5 691		12	

Note: Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état du traitement.

- (1) Le salaire de base établi pour l'exercice 2002-2003 inclut les primes de marché et de direction autorisées et ajoutées au salaire des professeurs nommés doyens de facultés, directeur de l'école d'optométrie et directeur du département de kinésiologie.
- (2) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2002-2003 apparaît en notes complémentaires à l'état du traitement.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal (# 976 000)
Année financière : 2002-2003
Page : 2 de 7

1. Personnel de direction supérieure

Nom, prénom	Fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)				TP : % du temps
		Salaire de base (1)	Autres éléments	Droits d'indem- nité de départ exercés (2)	TC : nbre de mois	
Frémont Jacques	Doyen - Faculté de droit	134 971	6 245		12	
Lamarche Claude	Doyen - Faculté de médecine dentaire	122 918	3 150		12	
Maheu, Louis	Doyen - Faculté des études supérieures	157 466	6 992		12	
Hubert, Joseph	Doyen - Faculté des arts et des sciences	157 466	6 281		12	
Laurier, Michel D.	Doyen - Faculté des sciences de l'éducation	113 032	1 210		12	
Boudrias, Jean-Marc	Adm. exercice - Faculté de l'éducation permanente	124 864	18 013		12	
Péronnet François	Directeur - Département de kinésiologie	116 998	5 511		12	
Poirier, Réjean	Doyen - Faculté de musique	116 238	3 215		12	
Roy Raymond S.	Doyen - Faculté de médecine vétérinaire	130 560	11 862		12	
Simonet, Pierre	Directeur - École d'optométrie	106 646	10 136		12	
Turgeon, Jacques	Doyen - Faculté de pharmacie	155 000	1 277		12	
Vinay, Patrick	Doyen - Faculté de médecine	167 120	7 282		12	
Lespérance, Michel	Secrétaire général	134 971	7 390		12	

Note: Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état du traitement.

(1) Le salaire de base établi pour l'exercice 2002-2003 inclut les primes de marché et de direction autorisées et ajoutées au salaire des professeurs nommés doyens de facultés, directeur de l'école d'optométrie et directeur du département de kinésiologie.

(2) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2002-2003 apparaît en notes complémentaires à l'état du traitement.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal (# 976 000)
Année financière : 2002-2003
Page : 3 de 7

1. Personnel de direction supérieure (suite)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

- Les autres éléments de traitement pour l'ensemble des personnels de direction supérieure incluent les bonis, les primes de rendement ou de performance, les allocations annuelles, les cours en supplément, les indemnités en compensation des jours de vacances ou de maladie, la partie de la valeur d'une automobile de fonction rattachée à un membre de direction en particulier et utilisée à des fins personnelles, les compléments de salaire, le remboursement des frais de scolarité ainsi que les contributions employeur pour des avantages consentis à l'ensemble des employés de l'Université, tels l'assurance-vie et la Croix-Bleue. Ils ne comprennent pas cependant les revenus de garde ni le paiement de charges de cours à titre de professeur à temps partiel.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal (# 976 000)
Année financière : 2002-2003
Page : 4 de 7

2. Autres catégories de personnel de direction

Catégorie	Effectif total (**) de la catégorie	Valeur pécuniaire des composantes assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire	Autres éléments
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	103.623	Le plus élevé autorisé	165 014	15 189
		Moyenne versée	112 908	4 342
		Le moins élevé autorisé	22 000	12
Personnel de direction des services	154.450	Le plus élevé autorisé	180 000	82 394
		Moyenne versée	85 408	8 617
		Le moins élevé autorisé	38 846	124
Personnel de gérance des employés de soutien	152.020	Le plus élevé autorisé	77 550	30 438
		Moyenne versée	57 485	8 448
		Le moins élevé autorisé	33 036	68

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement effectivement versé.

(***) Les statistiques sur les Autres éléments de rémunération sont basées sur les sommes effectivement versées.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal (# 976 000)
Année financière : 2002-2003
Page : 5 de 7

2. Autres catégories de personnel de direction

NOTES COMPLÉMENTAIRES

- Les autres éléments de traitement pour l'ensemble des personnels de direction incluent les cours en supplément, les indemnités en compensation des jours de vacances ou de maladie, la partie de la valeur d'une automobile de fonction rattachée à un membre de direction en particulier et utilisée à des fins personnelles, les allocations imposables pour usage d'automobile, le remboursement des frais de scolarité ainsi que les contributions employeur pour des avantages sociaux consentis à l'ensemble des employés de l'Université, telles l'assurance-vie et la Croix Bleue. Ils ne comprennent pas cependant les revenus de garde ni le paiement de charges de cours à titre de professeur à temps partiel ni les revenus reçus à titre de professionnel ou de personnel de soutien.
- Les montants les plus élevés et les plus bas de chacune des valeurs pécuniaires des composantes assujetties à l'impôt, au niveau des diverses catégories de personnels de direction, ne s'appliquent pas nécessairement à la même personne.
- La catégorie du personnel de direction des services n'inclut pas les valeurs pécuniaires des composantes assujetties à l'impôt pour le gestionnaire des placements du fonds de pension des employés de l'Université, celles-ci étant remboursées par ce même fonds de pension.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal (# 976 000)

Année financière : 2002-2003

Page : 6 de 7

3. Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom, prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Lacroix, Robert	Recteur	12	380
Caillé, Alain	Vice-recteur à la recherche	12	9 305
Duchesneau, François	Vice-recteur à la planification	12	17 796
McNicoll, Claire	Vice-rectrice aux études de 1er cycle	2	2 913
Berthiaume, Guy	Vice-recteur affaires publiques et développement	2.5	3 381
Trahan, Michel	Vice-recteur exécutif	12	6 720
Gravel, Jacques	Vice-recteur exécutif adjoint	12	3 685
Painchaud, Gisèle	Vice-rectrice aux ressources humaines	12	7 298
Rinfret-Raynor, Maryse	Vice-rectrice enseignement 1er cycle	5	1 171
Charron, Jean-Marc	Doyen - Faculté de théologie	12	3 975
Cinq-Mars, Irène	Doyenne - Faculté de l'Aménagement	12	4 587
Colin, Christine	Doyenne - Faculté des sciences infirmières	12	14 670
Frémont Jacques	Doyen - Faculté de droit	12	21 135
Lamarche Claude	Doyen - Faculté de médecine dentaire	12	20 675

Note: La rubrique "Valeur pécuniaire" n'inclut que les frais remboursés sur le fonds de fonctionnement sans restriction.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal (# 976 000)

Année financière : 2002-2003

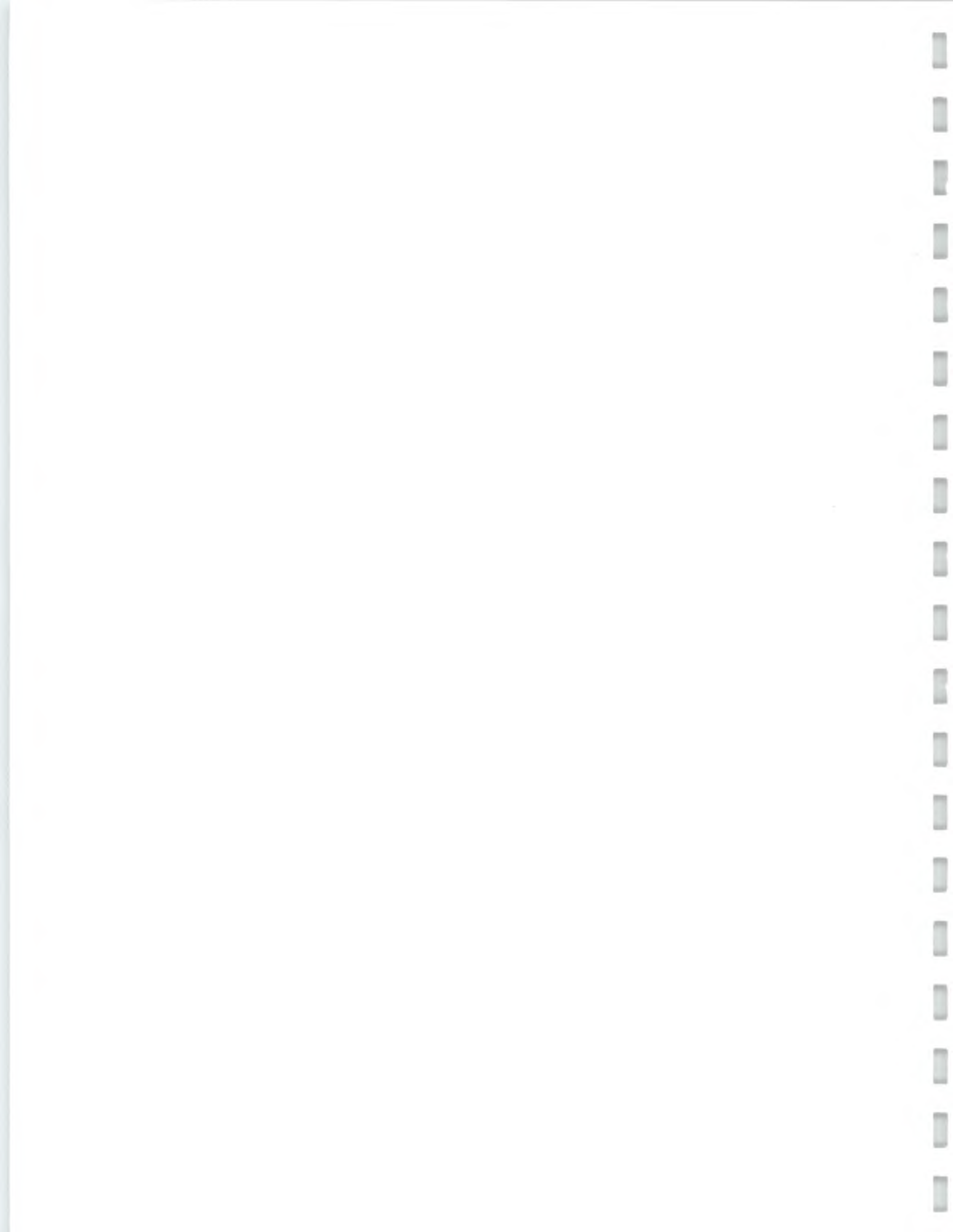
Page : 7 de 7

3. Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (suite)

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom, prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Maheu, Louis	Doyen - Faculté des études supérieures	12	19 900
Hubert, Joseph	Doyen - Faculté des arts et des sciences	12	5 495
Laurier, Michel D.	Doyen - Faculté des sciences de l'éducation	12	5 880
Boudrias, Jean-Marc	Adm. exercice - Faculté de l'éducation permanente	12	7 656
Péronnet François	Directeur - Département de kinésiologie	12	575
Poirier, Réjean	Doyen - Faculté de musique	12	3 722
Roy Raymond S.	Doyen - Faculté de médecine vétérinaire	12	34 771
Simonet, Pierre	Directeur - École d'optométrie	12	3 291
Turgeon, Jacques	Doyen - Faculté de pharmacie	12	27 123
Vinay, Patrick	Doyen - Faculté de médecine	12	10 186
Lespérance, Michel	Secrétaire général	12	17 416

Autres catégories de personnel	Étendue des frais remboursés	Effectif	Valeur pécuniaire
Direction des composantes	Le plus élevé	25 092	103.623
	Moyenne	3 374	
	Le moins élevé	12	
Direction des services	Le plus élevé	44 011	154.450
	Moyenne	2 586	
	Le moins élevé	21	
Direction du personnel de soutien	Le plus élevé	7 818	152.020
	Moyenne	823	
	Le moins élevé	15	

Note: La rubrique "Valeur pécuniaire" n'inclut que les frais remboursés sur le fonds de fonctionnement sans restriction.



ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 1 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :
2001-04-17
2003-06-03

Délibération :
E-903-13.1
E-940-13.1

Article(s) :
4.1 d)
4.1 d)

1. Objet

La présente politique a pour objet la rémunération, les conditions de travail et les conditions de fin de mandat et de fin d'emploi des officiers généraux de l'Université de Montréal

2. Définitions

L'expression «officiers généraux» désigne le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général.

L'expression «traitement» signifie un salaire sans aucune forme de traitement différé.

3. Principes directeurs

L'équité, la comparabilité, la compétitivité et la transparence sont les principes directeurs sur lesquels repose la présente politique.

L'équité exige que la rémunération des officiers généraux de l'Université soit tributaire des politiques et des pratiques propres aux autres catégories de personnel de l'Université. L'équité exige également que, parmi les officiers généraux, toute différence touchant leur rémunération soit justifiée par des attributions substantiellement plus importantes ou par des conditions particulières du marché.

La comparabilité et son complément, la compétitivité, signifient que la présente politique soit établie en tenant compte des conditions de travail se rattachant à des postes de même niveau dans des institutions dont l'importance se compare à celle de l'Université de Montréal.

La transparence détermine en tout premier lieu l'orientation de l'Université de Montréal en matière de conditions de travail applicables à ses officiers généraux. Ce principe exige que la politique et les conditions de travail soient rendues publiques et que la révision de la présente politique laisse place à la consultation.

4. Rémunération et conditions de travail

4.1 Traitement

- a) Le traitement des officiers généraux est fixé par le Comité exécutif conformément aux principes énoncés dans la présente politique.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 2 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :
2001-04-17
2003-06-03

Délibération :
E-903-13.1
E-940-13.1

Article(s) :
4.1 d)
4.1 d)

- b) Le traitement d'un vice-recteur peut différer de celui des autres vice-recteurs si les responsabilités qui lui sont confiées sont substantiellement plus importantes
- c) Aux fins de la fixation du traitement d'un officier général qui n'a pas de lien d'emploi permanent à l'Université, le Comité exécutif peut tenir compte de cet élément
- d) Le traitement des officiers généraux est établi en fonction du traitement du recteur et selon les pourcentages suivants ;
 - 100 = recteur
 - 80 = vice-recteur exécutif
 - 70 = vice-recteur
 - 63 = vice-recteur adjoint et directeur des finances
 - 60 = secrétaire général.

Pour 2003-2004, le traitement du recteur est de 250 000 \$, et pour l'année 2004-2005, de 260 000 \$ (voir note 1, page 5).

4.2 Avantages sociaux

L'officier général ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie des avantages reconnus aux membres de son corps d'emploi d'origine. Dans les autres cas, l'officier général bénéficie des avantages reconnus aux cadres de l'Université.

4.3 Avantages liés à l'exercice des fonctions des officiers généraux

- a) Le recteur bénéficie de l'usage d'une voiture de fonction que l'Université met à sa disposition.
- b) Les vice-recteurs bénéficient chacun d'une allocation annuelle imposable de 5 000 \$ en compensation de l'usage de leur véhicule automobile et des autres dépenses engagées à ce titre. L'allocation versée au secrétaire général aux mêmes conditions est de 3 000 \$.
- c) Un chauffeur-messager est mis à la disposition du recteur, prioritairement, et des autres officiers généraux.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 3 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :
2001-04-17
2003-06-03

Délibération :
E-903-13.1
E-940-13.1

Article(s) :
4.1 d)
4.1 d)

- d) Sur présentation des pièces justificatives, l'officier général a droit au remboursement de ses frais de représentation.
- e) Le recteur et le vice-recteur responsable des affaires publiques sont remboursés des dépenses occasionnées par leur appartenance à des clubs sociaux dont le nombre est déterminé de temps à autre par le Comité exécutif.

5. Conditions de fin de mandat et de lien d'emploi

5.1 Fin de mandat

a) Arrivée du terme ou démission du poste

L'officier général ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. Il peut, selon ce qui est applicable, bénéficier d'une année sabbatique prévue par la convention collective des professeurs ou d'une période de ressourcement prévue par une entente régissant son corps d'emploi. Il a droit pour une période n'excédant pas une année à un traitement égal à celui qu'il avait à la fin de son mandat. En cas de démission du poste, la durée de cette période et le niveau de traitement sont revus en tenant compte du motif de la démission et de la période de mandat écoulée.

L'officier général sans lien d'emploi permanent avec l'Université n'y acquiert pas la sécurité d'emploi. Il a droit à une indemnité maximale égale au traitement annuel qu'il recevait à titre d'officier général lors de son départ. Cette indemnité est fixée par le Comité exécutif au moment de sa nomination. En cas de démission, le montant de l'indemnité est revu en tenant compte du motif de la démission et de la période de mandat écoulée.

b) Résiliation par l'Université

Le Conseil de l'Université peut résilier le mandat d'un officier général lorsqu'il y va de l'intérêt supérieur de l'Université. Dans un tel cas :

- l'officier général ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. Il bénéficie d'une période de ressourcement d'une durée maximale de six mois, à moins qu'il n'ait droit à une période plus avantageuse à l'intérieur de son corps d'emploi d'origine;

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 4 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :
2001-04-17
2003-06-03

Délibération :
E-903-13.1
E-940-13.1

Article(s) :
4.1 d)
4.1 d)

- l'officier général sans lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie d'une indemnité dont le montant est déterminé en tenant compte du motif de la résiliation, de la période du mandat écoulée et de ses conditions de travail.

5.2 Fin du lien d'emploi avec l'Université

L'officier général qui démissionne de l'Université peut se prévaloir des conditions de départ applicables aux membres de son corps d'emploi d'origine.

6. Responsable de l'application de la politique

Le Comité exécutif est chargé de l'application de la présente politique. Il établit, par résolution, le traitement des officiers généraux et leurs conditions de travail, de fin de mandat et de fin d'emploi. Il en informe le Conseil de l'Université. Il peut, en cours de mandat des officiers généraux, ajuster leur traitement en tenant compte de mesures applicables à d'autres catégories de personnel de l'Université. Cette disposition doit faire partie de la résolution du Comité exécutif fixant le traitement de l'officier général.

Le recteur ne peut siéger ni prendre part aux délibérations du Comité exécutif lorsque celles-ci portent sur ses conditions de travail. De même, les autres officiers généraux ne peuvent être présents lors des délibérations relatives à leurs conditions de travail.

Les résolutions du Comité exécutif sont rendues publiques après que le Conseil en ait été informé.

7. Dispositions transitoires

La présente politique s'applique à toute nouvelle nomination à un poste d'officier général ainsi qu'à tout renouvellement de nomination y compris celui des officiers généraux actuellement en poste.

8. Modification

Il revient au Conseil de l'Université de modifier la présente politique.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 5 de 5

POLITIQUE RELATIVE AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS GÉNÉRAUX DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adoption

Date :
1998-05-25

Délibération :
CU-421-15

Modifications

Date :
2001-04-17
2003-06-03

Délibération :
E-903-13.1
E-940-13.1

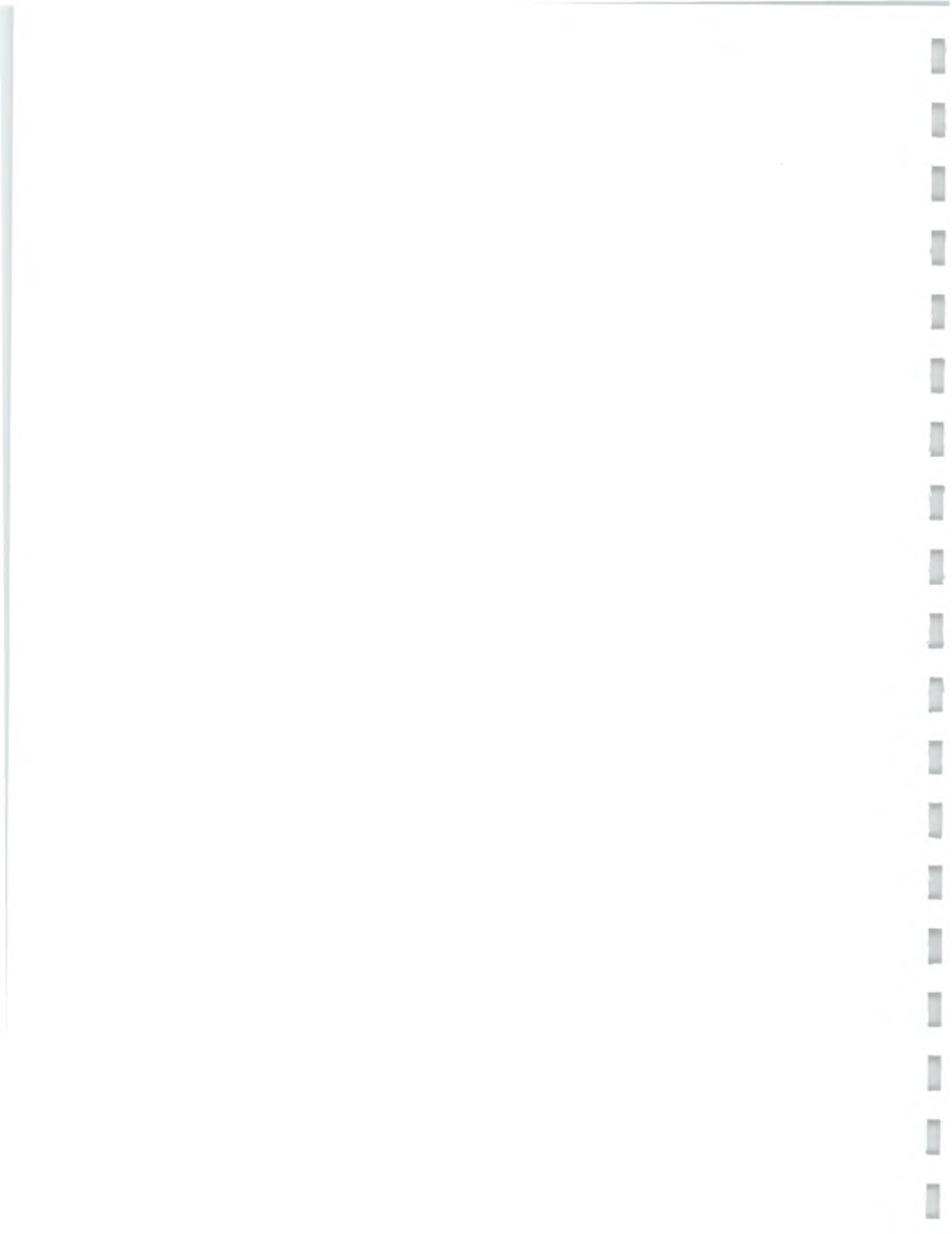
Article(s) :
4.1 d)
4.1 d)

NOTE 1 :

«Le Comité exécutif

- 1) situe le niveau de rémunération annuelle du recteur, à partir de l'année 2003-2004, sur une échelle dont le plancher serait de 250 000 \$ et le plafond, de 290 000 \$;
- 2) porte la rémunération du recteur à 250 000 \$ pour l'année 2003-2004 et à 260 000 \$ pour l'année 2004-2005. Cette décision prend acte du souhait du recteur, pour l'année 2003-2004, de se situer au plancher de cette échelle»

(dél. E-940-13.1)

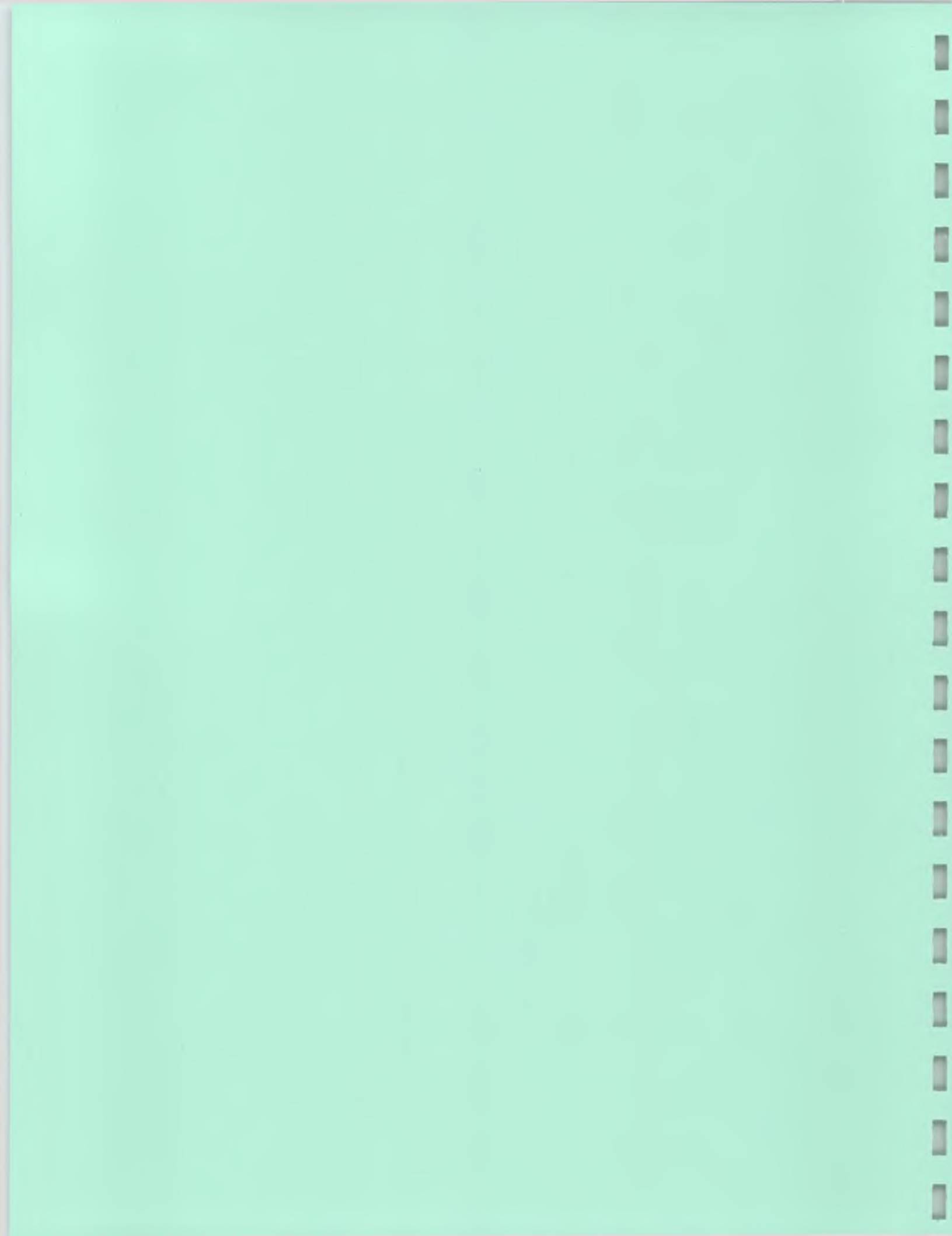


UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ANNÉE FINANCIÈRE 2002-2003

3

RAPPORT FINANCIER ANNUEL



Date: 22-12-03

Heure : 09:29

NOM DE L'UNIVERSITÉ: Université de Montréal
NUMÉRO : 976000

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2002-2003

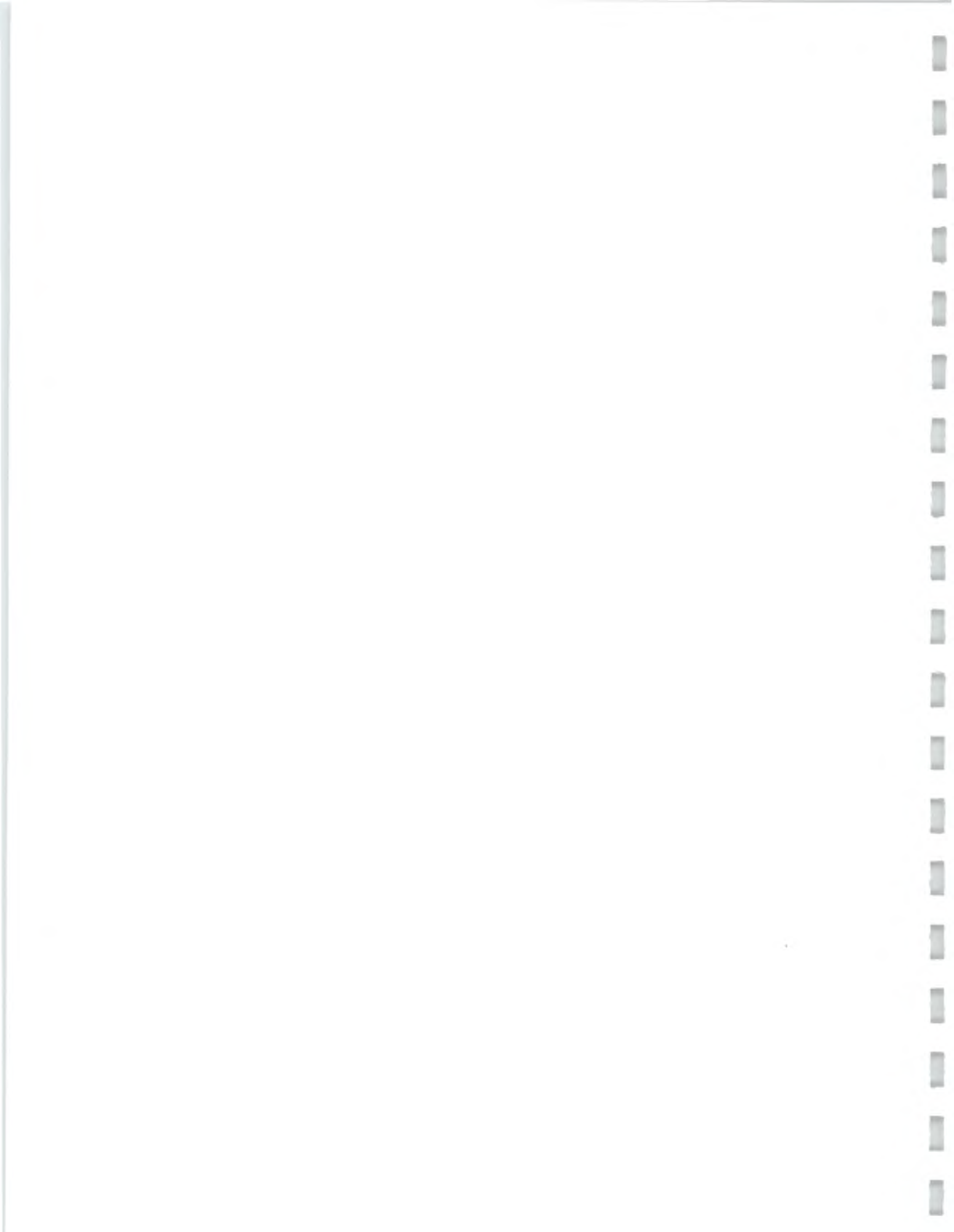
APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE:

5 janvier 2004

ADMINISTRATEURS:



LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

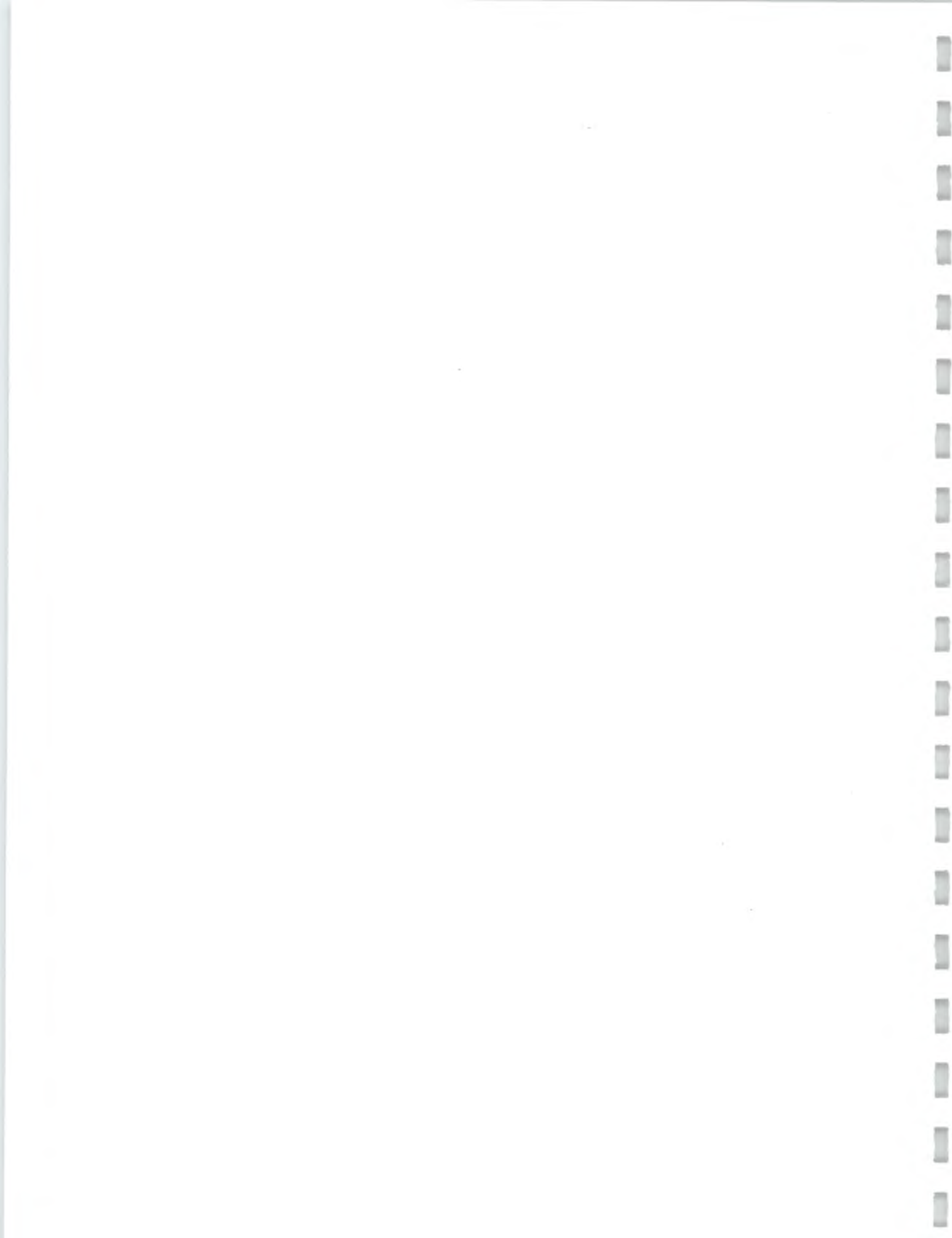
2002-2003

TABLES DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes.....	1
BILANS.....	1
Fonds de fonctionnement:.....	Colonne 1
Fonds avec restrictions:.....	Colonne 2
Fonds d'immobilisations:.....	Colonne 3
Fonds de Dotation:.....	Colonne 4
Autre Fonds:.....	Colonne 5
CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS	
Fonds de fonctionnement:.....	Lignes 1 à 11.....2
Fonds avec restrictions:.....	Lignes 12 à 18.....2
Fonds d'immobilisations:.....	3
Fonds de Dotation:.....	Colonne 1 à 5.....4
Autre Fonds:.....	Colonne 6.....4
FONDS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus.....	5
Dépenses.....	6
FONDS AVEC RESTRICTIONS	
Revenus.....	7
Dépenses.....	8

ANNEXES

	PAGE
CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES.....	9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....	10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....	11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....	12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.....	13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS.....	14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....	15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....	16
AVANTAGES SOCIAUX.....	17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....	18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....	19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....	20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....	21
SALAIRES MOYENS.....	22



DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

BILANS AU 31 MAI 2003							Page 1
Université de Montréal							
976000							
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2002
ACTIF	1	2	3	4	5	6	7
1 Encaisse (001)							
2 Placements à court terme (005)	2 547 126		10 083 206	2 410 271	17 137 407	29 630 883	20 525 874
3 Intérêts courus à recevoir (010)	55 182		2 463 250		360 149	5 370 550	2 001 550
4 Fonds détenus chez le fiduciaire (090)			227 979	520 314		803 474	675 761
5 Subventions à recevoir MEO-ES (015) Page 11	94 910 977					94 910 977	43 167 089
6 Subvention à recevoir GQ (170) Page 13			9 165 655			9 165 655	5 269 109
7 Autres montants à recevoir (175,035)			4 802 734	448 833	25 224	5 276 791	8 760 496
8 Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	8 220 638					8 220 638	7 619 405
9 Autres comptes à recevoir (030,025)	12 600 717	131 350 626				143 951 343	123 089 694
10 Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	127 269 265	101 955 936		82 083		229 688 609	156 064 131
11 Frais payés d'avance (070)	1 330 684	2 000				1 332 684	2 171 613
12 Stocks (075)	4 762 820					4 762 820	4 110 755
13 Placements à long terme (100)			32 996 750			32 996 750	81 255 826
14 Obligations et actions (125, 130)				88 281 846		88 281 846	
15 Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)							
16 Biens immobiliers (145)							
17 Immobilisations (105, 120) Page 21			635 877 215			635 877 215	549 525 489
18 Contribution de UQSS aux constituantes (110)							
19 Frais reportés (080)							
20 Autres actifs (085) (085 115 FI) (150,155,160 et 165 pour AF)	1 201 000	321 373	2 654 072		966 267	5 142 712	6 100 011
21 TOTAL DE L'ACTIF	252 898 408	233 629 935	698 270 861	91 749 347	18 870 372	1 295 418 922	1 010 330 803
PASSIF							
22 Découvert de banque (201)	30 771 680					30 771 680	
23 Emprunts à court terme (205)	147 828 120					147 828 120	13 303 444
24 Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)			4 579 113			4 579 113	101 796 480
25 Subventions à rembourser au MEO-ES (210) Page 11			59 856 305			59 856 305	1 489 984
26 Comptes à payer (215,220)	20 728 504	15 920 810	141 260 032	1 908 721	557 476	229 688 609	66 871 522
27 Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	78 289 689			4 334 465	5 804 424	89 418 578	156 064 131
28 Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	13 587 204	888 389				14 475 593	454 044
29 Revenus reportés (260) Page 12	1 286 144					1 286 144	1 474 055
30 Dettes à long terme (315,320,325,330,335)			334 253 205			334 253 205	362 146 650
31 Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour AF)	16 555 590	44 720 924	(39 976 000)		150 000	4 894 524	3 118 227
32 Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2	(56 153 923)		519 569			17 075 559	12 626 464
33 Solde de fonds non affectés (295) Page 2						(56 153 923)	(54 952 696)
34 Solde de fonds (300) Page 14							10 215 577
35 Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2							142 568 354
36 Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14							17 746 979
37 Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)							60 417 929
38 Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14							106 805
39 Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)							199 847
40 Solde de fonds investis en immobilisations (304)			197 778 636			197 778 636	116 569 306
41 Solde de fonds	(39 597 933)	172 001 972	198 298 205	85 506 161	12 358 472	428 566 878	303 632 266
42 TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	252 898 408	233 629 935	698 270 861	91 749 347	18 870 372	1 295 418 922	1 010 330 803

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

FONDS DE FONCTIONNEMENT						
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003						
Université de Montréal						
976000						
	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
	1	2	3	4	5	6
1 Solde au début de l'année		(51 664 106)	(10 755 351)	(1 715 884)	19 728 508	(44 406 833)
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$5
3 Revenus de l'année Page 5		411 189 548	564 433	14 233 143	18 041 238	444 028 362
4 Dépenses de l'année Page 6		405 607 559	1 946 650	13 952 807	16 237 604	437 744 620
5 Résultats de l'année		5 581 989	(1 382 217)	280 336	1 803 634	6 283 741
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16						\$5
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16		522 700			952 142	1 474 842
8 Solde à la fin de l'année	\$	(46 604 817)	(12 137 568)	(1 435 548)	20 580 000	(39 597 933)
9 Répartition du solde de fonds						
10 Solde de fonds d'affectation d'origine Interne		16 494 160		61 830		16 555 990
11 Solde de fonds non affecté		(63 098 977)	(12 137 568)	(1 497 378)	20 580 000	(56 153 923)
FONDS AVEC RESTRICTIONS						
CONCILIATION SOLDE DE FONDS D'AFFECTATION EXTERNE 2002-2003						
Université de Montréal						
976000						
						6
12 Solde au début de l'année						142 566 354
13 Plus : Fonds alloués Page 7						232 394 093
14 Moins : Fonds utilisés Page 8						205 372 889
15 Redressement années précédentes Page 15						\$
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16						2 687 149
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						252 635
18 Solde à la fin de l'année						172 001 972

DATE: 22-12-03

Heure: 09:29

FONDS D'IMMOBILISATIONS CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003 Université de Montréal 976000				Page 3	
	DÉBIT 1	CRÉDIT 2	SOLDE 3		
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE			118 649 905		
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES					
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)					
4 Contribution du siège social de l'UQ		49 758 853			
5 Dons et subventions non gouvernementaux		1 022 658			
6 Contribution d'une fondation					
7 Revenus d'intérêts et de placements (compréant ceux provenant des fonds en fiducies)		259 732			
8 Gains sur vente d'immobilisations		3 635 434			
9 Autres contributions		40 336 023			
10 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES			95 012 698		
11 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES					
12 Redressements des années antérieures Page 15		\$			
13 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21		56 032 602			
14 Revenus du fonds de dotation Page 4		\$			
15 Virements d'autres fonds Page 16		8 612 940			
16 Autres contributions internes					
17 TOTAL DES CONTRIBUTIONS INTERNES			64 645 542		
20 DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES					
21 Redressement des années antérieures Page 15	3 546 782				
22 Virements à d'autres fonds Page 16	\$				
23 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES			3 546 782		
24 DÉDUIRE LES DÉPENSES					
25 Intérêts sur la dette à long terme					
26 Intérêts à court terme et frais bancaires	29 398 049				
27 Intérêts sur les contrats de location acquisition	3 471 641				
28 Pertes sur ventes d'immobilisations					
29 Amortissements d'immobilisations					
30 Radiation d'immobilisations	40 497 334				
31 Autres dépenses (compréant l'amortissement des frais d'oscomple)	1 561 452				
32 TOTAL DES DÉPENSES	1 534 683				
33 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE			76 463 158		
			198 298 205		

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003 Université de Montréal 976000							Page 4
FONDS DE DOTATION							
	Capital d'affectation Interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation Interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL	AUTRE FONDS	
	1	2	3	4	5	6	
1 Solde au début de l'année	17 746 978	60 417 930	(526 502)	(1 031 143)	76 607 263	10 215 577	
2 AJOUTER:							
3 Dons et dotations	637	2 625			3 262	23 659 568	
4 Redressement Page 15							
5 Virements des autres fonds Page 16	54 364	9 416 338	(82 927)	(359 222)	8 988 553		
6 Revenus de placements			500 471	1 710 843	2 211 314		
7 Gains sur vente de placements							
8 Transferts des produits nets non transférés	(570 179)	(1 874 385)			(2 444 563)		
9 Autres Ajouts		5 401			5 401	130 508	
10 TOTAL DES AJOUTS	(515 178)	7 549 979	417 545	1 311 621	8 763 566	23 790 076	
11 DÉDUCTIONS							
12 Virements aux autres fonds Page 16							
13 Redressement Page 15							
14 Frais d'opération							
15 Perte sur vente de placements							
16 Transferts aux solde de fonds - capital			(570 179)	(1 874 385)	(2 444 563)		
17 Contributions au Fonds de fonctionnement			144 559	32 503	177 062		
18 Contributions au Fonds avec restrictions			210 057	1 857 513	2 067 569		
19 Contributions au Fonds d'immobilisations							
20 Autres déductions	3 816	(3 816)		65 000	65 000	3 106 016	
21 TOTAL DES DÉDUCTIONS	3 816	(3 816)	(215 562)	80 631	(134 932)	21 647 181	
22 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	17 227 984	67 971 724	106 605	199 847	85 506 161	12 358 472	

FONDS DE FONCTIONNEMENT REVENUS 1993-2003 Université de Montréal 818 000									
	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien à l'enseignement et à la recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Total 9
1 Droits de scolarité (401)	52 720 029					198 393			52 918 422
2 Portuaires étudiants étrangers (421)				5 135 830					5 135 830
3 Portuaires des étudiants étrangers résidents du Québec (403)				370 045					370 045
4 Coproductions des étudiants (423)							5 418 640		5 418 640
5 Autres revenus provenant des étudiants (429) (451)	20 164	0	0	7 122 876	0	0	0	0	7 143 040
6 Total des revenus provenant des étudiants	52 780 223	0	0	12 628 681	0	198 393	5 418 640	0	71 025 937
7 Subvention VEO-ES (415) (opérations Page 9)				282 024 041			1 814 100		323 848 141
8 Autres subventions provinciales (425, 410)	711 655	0	0	0	0	0	0	0	711 655
9 Subventions fédérales (415, 420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Autres subventions (425, 426, 429)	0	737 743	0	0	0	0	1 335 654	0	2 173 421
11 Total des subventions	711 655	737 743	0	322 024 041	0	0	3 149 754	0	326 723 217
12 Revenus d'activités (425, 427)	0	0	0	3 319 263	0	0	0	0	3 319 263
13 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	177 062	0	0	0	0	177 062
14 Revenus provenant d'une location (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Recouvrement de prêts étudiants (449)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16 Ventes d'équipement (445)	12 616 840	355 343	364 551	164 273	1 649 222	356 040	5 110 253	18 040 534	29 246 151
17 Autres revenus (446, 470) Page 18	218 529	31 856	40 157	366 152	10 064	0	4 453	703	711 952
18 Total des revenus autres	12 835 369	427 199	344 851	6 661 322	1 659 413	356 040	5 114 746	18 041 238	48 245 168
19 TOTAL DES REVENUS	66 246 216	1 214 942	344 851	341 324 066	1 659 413	564 433	14 223 143	18 041 238	441 078 962

FONDS DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2002-2003 Université de Montréal 874 000									
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 25	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises affiliées	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	16 202 520	337 020	2 731 140	8 766 520	567 400	273 200	515 520	373 320	28 287 312
2	3 514 978	371 955	722 076	1 545 026	2 053 055	0	715 045	525 865	9 408 591
3	115 066 794	1 311 852	6 178	552 550	0	87 901	0	117 005 275	0
4	16 778 086	80 499	0	191 819	0	0	0	0	17 070 404
5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6	5 828 865	248 151	1 191	0	0	885	0	0	6 076 131
7	13 832 554	735 079	8 581 258	7 059 569	1 444 323	503 831	4 131 374	148 158	38 566 196
8	2 574 432	355 420	4 978 355	1 441 650	2 622 620	81 511	651 576	78 426	17 814 067
9	16 264 354	356 262	3 995 279	4 440 785	1 222 552	273 576	1 391 341	956 545	28 591 184
10	1 751 510	27 258	228 357	620 257	6 282 102	0	953 534	2 182 061	12 535 773
11	33 163 884	628 569	3 677 655	5 383 817	2 556 212	191 894	1 481 525	754 063	47 597 473
12	220 056 126	4 520 374	24 581 819	28 001 491	17 698 369	1 332 907	9 181 625	4 959 476	321 482 427
13	6 655	0	0	241 511	0	0	0	0	247 566
14	117 023	264 356	0	0	0	0	0	0	381 459
15	17 928	799	0	878 707	0	0	0	0	897 436
16	4 089 270	878 921	143 095	851 113	114 107	131 391	428 197	24 861	6 540 343
17	5 707 559	547 136	314 378	0	0	0	153 349	27 843	6 760 327
18	2 474 007	332 420	113 462	1 988 726	16 812	151 504	70 553	244 057	5 391 610
19	8 628 361	571 525	1 190 258	1 410 066	2 736 399	70 434	815 122	333 373	15 435 584
20	478 874	1 011	33	3 551	749 265	0	0	9 370 145	11 103 173
21	7 836 651	788 897	2 045 158	4 677 381	13 286 928	242 253	1 757 442	1 546 221	32 254 153
22	235 320	145 562	7 172 444	110 873	11 625	306	8 559	18 627	8 501 425
23	701 787	20 556	136 911	112 073	24 211 459	1 197	45 463	653 557	26 286 644
24	0	112	0	0	2 214 429	0	15 278	0	2 229 568
25	568 842	847 104	194 623	693 178	2 532 315	2 760	2 5 345	1 571 241	6 855 472
26	0	0	0	5 095 501	0	0	125 241	552 637	5 760 758
27	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28	5 000	15 000	0	1 676 123	0	0	0	0	2 488 772
29	30 965 848	4 343 180	11 753 454	17 741 622	45 773 437	539 844	4 222 220	15 754 411	130 597 248
30	135 770	1 543	0	28 542	0	3 335	0	0	139 655
31	331 860	10 764	381 624	1 603 787	18 542 440	10 565	13 772	4 426 241	14 745 571
32	281 378 914	8 958 202	36 322 652	44 171 928	54 129 266	1 548 650	13 562 527	16 237 624	437 744 822
33	0	0	0	0	0	0	0	0	0
34	251 378 914	8 958 202	36 322 650	44 171 928	54 129 266	1 548 650	13 562 527	16 237 624	437 744 820
35									

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

FONDS AVEC RESTRICTIONS
REVENUS 2002-2003
Université de Montréal
976 000

Page 7

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien à l'enseignement et à la recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Total 9
1 Subvention MEQ-ES (475) (Page 9)	5 901 500	1 768 200	0	59 000	0	0	0	0	7 728 700
2 Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	60 914 820	1 926 095	1 321 633	0	580 622	2 080 514	0	66 823 684
3 Subventions fédérales (415, 420)	0	92 713 221	1 500 000	4 504 747	0	5 867 068	(26 856)	0	104 558 180
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	125 000	49 305 692	14 616	920 122	0	649 162	201 367	0	51 215 959
5 Total des subventions	6 026 500	204 701 933	3 440 711	6 805 502	0	7 096 852	2 255 025	0	230 326 523
6 Intérêts et dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	1 351 339	0	0	0	716 231	0	0	2 067 570
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Ventes aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Autres revenus (466, 470) Page 16	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Total des revenus autres	0	1 351 339	0	0	0	716 231	0	0	2 067 570
13 TOTAL DES REVENUS	6 026 500	206 053 272	3 440 711	6 805 502	0	7 813 083	2 255 025	0	232 354 093

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

FONDS AVEC RESTRICTIONS DÉPENSES 2002-2003 Université de Montréal 878 000									
Page 8									
Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Masses salariales									
2 Direction	0	1 527 726	29 999	0	135 025	0	0	1 692 750	
3 Gérance	0	739 807	0	0	30 723	0	0	770 530	
4 Professeur-chercheur	1 021	12 577 320	351 016	0	725 937	0	0	13 655 293	
5 Chargés de cours	0	180 417	0	0	3 719	1 500	0	185 637	
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	3 862 337	0	0	67 470	276 306	0	4 206 163	
8 Personnel professionnel non-enseignant	0	17 371 722	54 244	0	188 133	15 317	0	17 671 393	
9 Personnel de soutien technique	0	5 372 193	124 349	0	16 232	52 333	0	5 623 441	
10 Personnel de soutien de bureau	0	1 628 938	49 018	0	35 832	5 491	0	1 719 279	
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	163 281	0	0	(17 765)	0	0	145 516	
12 Avantages sociaux (700) (Détailé Page 17)	212	7 194 804	773 500	0	167 783	2 911	0	8 163 848	
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	1 233	50 618 596	1 316 111	0	1 353 089	353 857	0	53 833 848	
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	27	0	0	0	0	0	27	
15 Postdoctoraux (706)	0	5 162 942	0	0	5 732	0	0	5 168 675	
16 Formation et perfectionnement (710)	0	6 867	222	0	0	0	0	7 089	
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	0	10 153 668	316 473	0	714 526	4 266	0	11 204 863	
18 Bourses (735)	0	15 378 072	284 408	0	4 097 172	1 566 192	0	21 725 850	
19 Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	5 500 479	27 643 651	3 597 323	0	82 873	13 247	0	37 936 424	
20 Fournitures et matériels (745)	0	12 076 440	12 205	0	219 664	30 560	0	12 348 552	
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	700	10 789 071	982 293	0	929 136	24 314	0	13 247 717	
23 Volumes et périodiques (750)	0	767 951	205	0	20 014	235	0	805 751	
24 Dépenses reliées aux bâtiments (805 810 815 820 826 827, 841 et 846)	0	3 104 305	379 690	0	2 362	6 207	0	4 077 654	
25 Locations de locaux (840, 845)	0	144 714	180	0	16 563	1 176	0	162 815	
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	0	37 531 603	840 449	0	16 147	30 770	0	42 494 279	
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	19 459	0	0	4 944	20	0	24 423	
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	2 429 747	3 985	0	261 297	0	0	2 694 556	
29 Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	
30 Total des dépenses autres	5 501 179	125 208 717	6 819 393	0	6 370 219	2 077 044	0	151 898 237	
31 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	
32 Venues internes (878)	0	(361 597)	633	0	1 417	0	0	(359 547)	
33 Total avant dépenses exceptionnelles	5 502 412	175 465 716	8 135 504	0	7 724 725	2 430 601	0	205 372 559	
34 Dépenses exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	
35 TOTAL DES DÉPENSES	5 502 412	175 465 716	8 135 504	0	7 724 725	2 430 601	0	205 372 559	

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

Page 9

CONCILIATION SUBVENTION MEC-ES 2002-2003
Université de Montréal
976000

	Sommes comptabilisées au Fonds de fonctionnement	Sommes comptabilisées au Fonds avec restrictions	Sommes comptabilisées au Fonds d'immobilisations	Sommes en Fiducie	Total	Subvention reportée de l'année précédente	Dépenses effectuées	Subvention non dépensée
	1	2	3	4	5=1+2+3+4	6	7	8=5+6-7
1 Subvention générale	270 823 700				270 823 700			
2 Ajustements pour le nombre de grade	4 538 500				4 538 500			
3 Frais indirects de la recherche	9 200 000				9 200 000			
4 Services aux étudiants	1 814 100				1 814 100			
5 Soutien à l'enseignement médical		5 901 500			5 901 500	41 680	5 901 712	41 458
6 Médecine vétérinaire	4 200 000				4 200 000			
7 Soutien à l'insertion professionnelle	1 613 600				1 613 600			
8 Soutien à la formation initiale des enseignants	601 600				601 600			
9 Soutien aux bibliothèques et à l'accès aux équipements informatiques	3 206 800				3 206 800			
10 Locations de locaux	898 700				898 700			
11 Soutien à l'intégration aux personnes handicapées		30 800			30 800			
12 Soutien aux communautés autochtones					0			
13 Fonds des services à la collectivité					0			
14 Soutien au développement de programme de formation courte	30 000				30 000			
15 Technologie de l'information Frais administratifs	1 475				1 475			
16 Technologie de l'information Projets particuliers					0			
17 Autres projets de réinvestissements					0			0
18 Subvention de contigence	1 000 000				1 000 000			
19 RISQ								
20 Autres ajustements	25 853 515	14 100			25 897 615			
21 Technologie de l'information Bourses aux diplômés		59 000			59 000	48 000	75 000	32 000
22 Bourses pour les études à l'extérieur du Québec		1 687 000			1 687 000	1 020 822	1 810 132	897 660
23 Programmes travail-étude étudiants étrangers		36 300			36 300	33 383	25 301	41 382
24 Activités para-universitaires				228 400	228 400	0	228 400	0
25 Total apparaissant au calculs définitifs du MEC-ES	323 811 990	7 728 700	6	228 400	331 769 090			
26 Subvention pour frais inhérents de la dette à long terme	35 151				35 151			
27 Transfert à d'autres universités relativement à des programmes particuliers					0			
28 Transfert d'autres universités relativement à des programmes particuliers					0			
29 Annulation du compte à recevoir (à payer)					0			
30 Règle de l'ajustement des années antérieures calculé 2 à 2 ans					0			
30 Compte à recevoir (à payer) Règle de l'ajustement des années antérieures					0			
31 Programmes travail-étude étudiants Aide financières					0			
32 Ajustements effectués par le Siège Social de l'UQ (Voir page 17)	0				0			
33 Total des subventions comptabilisées	323 848 141	7 728 700	0	228 400	331 805 241			

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC SUBVENTION MEQ-ES 2002-2003 Université de Montréal 976000		Page 10
1		1
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20	Ajustements Totaux	\$

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

FONDS DE FONCTIONNEMENT				SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES		
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES				DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
2002-2003				1	2	3
Université de Montréal						
976000						
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE					43 126 099
2	ENCAISSEMENTS DE LA SUBVENTION MEQ-ES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES				24 167 212	
3	SUBVENTION MEQ-ES DE L'ANNÉE COURANTE (SELON LE CALCUL DU MEQ)			331 769 090		
4	VERSEMENTS DE L'ANNÉE COURANTE SUBVENTION MEQ				255 817 000	
5	RADIATION DE COMPTES À RECEVOIR					
6	SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE					94 910 977

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

FONDS DE FONCTIONNEMENT REVENUS REPORTÉS 31 MAI 2003 Université de Montréal 976000		Page 12
1	Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)	1 483 092
2	Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)	
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)	
4	Dépôt sur commandes spéciales - librairies	51 113
5	Inscriptions sports SAE	470 428
6	Droits pour location chambres résidences - Été 2003	146 830
7	Droits pour location chambres résidences - Année académique 2003-2004	31 709
8	Autres	51 152
9	FEP - Droits pour activités créditées et non créditées	*51 820
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20	TOTAL	1 286 144

FONDS D'IMMOBILISATIONS
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

2002-2003

Université de Montréal

976000

	Subvention - Acquisitions d'immobilisations MEQ	Subvention - Acquisitions d'immobilisations Autres Ministères	Subvention pour le remboursement des Intérêts à long terme MEQ	Subvention pour le remboursement du capital MEQ	Subvention - Fonds d'amortissement MEQ	Subvention- financement temporaire MEQ	Subvention pour le remboursement du capital Autres Ministères	Subvention pour le remboursement des Intérêts à long terme Autres Ministères	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		105 263	5 091 729			72 117			5 269 109
2 PLUS : SUBVENTION DE L'ANNÉE EN COURS	4 286	3 143 127	28 690 972	86 633	15 303 000	2 530 836			49 758 853
3 MOINS: MONTANTS RECUS DANS L'ANNÉE	4 286	268 425	29 104 184	86 633	15 303 000				44 766 523
4 MOINS: RADIATIONS DE L'ANNÉE						940 516			940 516
5 REDRESSEMENT DES ANNÉES ANTÉRIEURES		(155 263)							(155 263)
6 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	5	2 824 702	4 678 517	5	5	1 662 436	5	5	9 165 653

DATE: 22/12/03

HEURE: 09:29

ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS 2002-2003 Université de Montréal 976000						Page 14	
DÉTAILS PAR NATURE AVEC UN MATÉRIALITÉ DE 50 000\$							
	Solde de fonds Fonds de fonctionnement Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds d'immobilisations Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds de Dotation - Capital Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds de Dotation Produits nets non distribués Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds de Dotation Produits nets non distribués Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds de Dotation Produits nets non distribués Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds de Dotation Produits nets non distribués Affectation d'origine Interne
26	1	2	3	4	5	6	7
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
37							
38							
39							
40							
41							
42							
43							
44							
45							
46							
47							
48							
49							
50	Total des redressements des soldes de fonds	16 555 960	519 567	17 227 534	106 605	12 358 472	

ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS
2002-2003
Université de Montréal
976000

Page 14

	Solde de fonds Fonds de fonctionnement Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds d'immobilisations Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds de Dotation - Capital Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds de Dotation Produits nets non distribués Affectation d'origine Interne	Solde de fonds Fonds de Dotation Produits nets non distribués Affectation d'origine Interne
	1	2	3	4	5
DÉTAILS PAR NATURE AVEC UN MATÉRIALITÉ DE 50 000\$					
1 Fonds internes de recherche- enveloppes budgétaires courantes	6 374 877				
2 Fonds internes de recherche- soldes d'anciennes enveloppes budgétaires	2 055 655				
3 Autres affectations internes - activités spécifiques	8 063 628				
4 Réserves CEPSUM et SAE	61 830				
5 Réserves résidences		519 569			
6 Affectations d'origine externe non distribué					
7 Dons affectés de l'interne			17 227 984		12 358 472
8 Revenus affectés de l'interne				106 605	
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					

ANNEXE REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS						Page 15
2002-2003						
Université de Montréal						
976000						
	Solde de fonds Fonds de fonctionnement	Solde de fonds Fonds avec restriction	Solde de fonds Fonds d'immobilisations	Solde de fonds Fonds de dotation	Solde de fonds Autre Fonds	
	1	2	3	4	5	
1			940 516			
2			(4 437 298)			
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20		\$	\$	\$	\$	\$
Total des redressements des soldes de fonds						
			(3 546 782)			

ANNEXE OPÉRATIONS INTERFONDS						
2962 2003						
Université de Montréal						
916000						
Page 16						
AVANCES INTERFONDS						
DU → AU						
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autre Fonds	Total des avances aux autres fonds
	1	2	3	4	5	6
1) Fonds de fonctionnement						
2) Fonds avec restriction	78 252 228		12 218 425	2 087 673	953 099	127 269 255
3) Fonds d'immobilisations			18 000 214	2 245 792	4 759 241	101 955 956
4) Fonds de dotation						\$5
5) Autre Fonds					82 023	82 023
6) Total des avances des autres fonds	78 252 228	5	141 250 032	4 334 465	5 804 424	229 608 910
VIREMENTS INTERFONDS						
DU → AU						
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autre Fonds	Total des virements aux autres fonds
	1	2	3	4	5	6
7) Fonds de fonctionnement			1 423 842	41 020		1 474 862
8) Fonds avec restriction				252 535		252 535
9) Fonds d'immobilisations						\$5
10) Fonds de dotation		0				\$5
11) Autre Fonds		2 557 143	7 173 258	8 354 118		18 541 155
12) Total des virements des autres fonds		2 567 143	8 512 940	8 558 553	5	20 538 543

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

AVANTAGES SOCIAUX 2002-2003 Université de Montréal 976000					Page 17	
		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Total		
Composition des avantages sociaux		1	2	3		
1	Régime de retraite de l'université	14 479 408	2 080 898	16 560 306		
2	Régimes de retraite provinciaux : RRE, RRF et RREGOP			\$		
3	Régie des rentes du Québec	8 051 568	1 776 860	9 828 428		
4	Financement des programmes de santé	12 165 961	1 936 381	14 102 342		
5	Commission de la santé et de la sécurité au travail	1 408 186	221 121	1 629 307		
6	Commission de l'assurance emploi	5 253 929	1 153 773	6 417 702		
7	Assurance-vie	478 975	44 224	523 199		
8	Assurance santé et salaire	5 766 858	657 832	6 424 690		
9	Exonération des droits de scolarité	232 594	26 062	308 656		
10	Régime des rentes pour déficit actuariel			\$		
11	Autre: Congés de maternité / maladie		266 697	266 697		
12	Autre:			\$		
13	Autre:			\$		
14	TOTAL	47 897 479	8 163 848	56 061 327		

ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES
2002-2003
Université de Montréal
976000

Page 18

	Fonds de Fonctionnement				Fonds avec restriction	
	Ventes aux étudiants Fonction enseignement	Autres revenus	Autres dépenses		Autres revenus	Autres dépenses
	1	2	3		4	5
MATÉRIALITÉ DE 25 000\$	0					
1 Montants versés à titre de droits de scolarité pour les autofinancés						
2 Récupérations de salaires ou prêts de service		357 127				
3 Mauvaise créances			1 055 614			
4 Frais de gestion et autres mesures		354 865				
5 Plan de départ volontaire - personnel enseignant			645 481			
6 Entreprises Auxiliaires-Presses:Perte sur dévaluation d'actif			787 677			
7 Partage de dépenses non identifiables avec d'autres unités			13 000			
8 Partage de dépenses non identifiables avec d'autres unités			(13 000)			
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30 TOTAL	\$	711 992	2 488 772		\$	\$

FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BATIMENTS					
2002-2003					
Université de Montréal					
978 998					
Page 20					
	Direction	Sécurité	Communication	Autres	TOTAL
	1	2	3	4	5
1. Matières scolaires					0
2. Direction	804 555	73 377	0	3 433	967 465
3. Gérance	115 175	308 732	165 895	1 924 152	2 093 095
4. Professeurs-chercheurs	0	0	0	0	0
5. Charges de cours	0	0	0	0	0
6. Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0
7. Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0
8. Personnel non enseignant	395 162	365 624	34 705	457 833	1 444 323
9. Soutien technique	93 842	116 743	0	2 12 215	2 622 609
10. Soutien bureau	654 545	55 973	345 916	175 072	1 232 552
11. Matériel et équipement	0	894 169	489 122	5 427 291	6 382 162
12. Aides financières	564 885	283 176	175 453	3 722 197	2 556 312
13. Total de la mise en œuvre de programmes locaux	2 511 109	2 111 825	1 194 731	11 502 707	17 698 369
14. Frais de conseils salariaux et d'études	0	0	0	0	0
15. Formation et perfectionnement	0	0	0	0	0
16. Frais de déplacement - en séjour du personnel	14 258	17 564	3 773	68 126	103 741
17. Frais de déplacement pour donner des cours	0	0	0	0	0
18. Frais de déplacement et de réceptions	10 166	200	0	10 366	10 366
19. Subventions et cotisations	16 562	551	0	0	16 812
20. Fournitures et matériels	84 921	73 310	1 613 154	655 013	2 426 299
21. Volumes et périodiques	11 156	168	0	291	11 625
22. Coûts des marchandises vendues	0	0	749 326	29	749 365
23. Honoraires professionnels	3 668	1 342	0	657 670	661 680
24. Frais de location - publicité et droits et frais bancaires	21 787	245	0	1 536	23 668
25. Services contractuels	5 892	591 716	41 675	8 119 217	8 748 482
26. Assurances	0	950	0	1 721 629	1 722 579
27. Équipement électronique	66 599	1 547	1 540 047	325	2 008 517
28. Téléphones et télécopieur	19 554	2 882	219 703	0	241 139
29. Électricité, gaz, eau et autres	0	0	0	10 729 067	10 709 067
30. Travaux municipaux	0	0	0	127 327	127 327
31. Divertissement	0	0	0	71 544	71 544
32. Transports et déplacements	14 089	33 277	53 923	168 570	319 859
33. Informations et renseignements	1 550 200	0	0	11 255 272	12 805 472
34. Améliorations locales subventionnées	0	0	0	0	0
35. Améliorations locales non subventionnées	0	0	0	0	0
36. Négociation et réparations - location	0	12 263	45 868	54 230	69 260
37. Informations - études	94 733	3	652	11 628	69 308
38. Location de locaux et bâtiments (840, 843)	0	0	0	2 425 919	2 425 919
39. Nouveautés et autres	0	0	0	2 214 428	2 214 428
40. Autres dépenses	0	0	0	0	0
41. Virements interdépartements	0	0	0	0	0
42. Virements internes	53 440	(92 823)	(3 259 165)	14 748 391	13 642 440
43. Total des autres dépenses	1 972 657	653 343	848 627	32 573 273	37 130 997
44. Total des dépenses pour dépenses étudiantes	4 483 163	2 745 171	2 043 555	45 597 305	54 829 366
45. Dépenses accessoires	0	0	0	0	0
46. Total des dépenses	4 483 163	2 745 171	2 043 555	45 597 305	54 829 366

FONDS D'IMMOBILISATIONS
DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS 3003-3003
Université de Montréal

975000

	Immobiliations brutes au début de l'année	Financé par le gouvernement du Québec	Acquisitions de l'année				Fonds de dotation et autres fonds	Fondations et dons	Autres sources	Total des acquisitions de l'année	Solde à reporter
			2	3	4	5					
1 Projets en cours	19 147 426	27 623 027		1 207 526	4 763 954			7 179 098		43 544 205	62 691 742
2 Terrains	5 332 502										5 332 502
3 Améliorations de terrains et services généraux									1 612 519	1 612 519	1 612 519
4 Bâtiments	427 656 209			128 152					53 131	191 332	427 857 722
5 Améliorations locales											
6 Interventions et réaménagements	104 982 214	4 433 261	14 081 122						3 417 274	21 932 156	126 914 372
7 Mobiliers	6 423 790	490 173	102 898		46 555	26 109				666 440	7 090 231
8 Équipements audiovisuels, appareils bureautiques et outillage	67 897 396	5 927 459	1 437 236		9 609 593	195 482			5 521 523	22 130 419	90 027 815
9 Matériel roulant	541 765	61 872	86 462		189 525				337 860	20 822 193	879 524
10 Équipements informatiques	78 228 715	10 801 292	873 608		8 094 233	27 223			1 075 736	8 193 945	99 053 962
11 Documents et bibliothèques	120 227 591		7 946 659		10 428	226 758					128 421 526
12 Autres actifs corporels											
13 Actifs non amortissables	1 053 127									81 870	1 134 997
14 Logiciels	8 534 228	854 437	213 853		327 639	40 465				1 476 484	10 010 711
15 Autres actifs incorporels	1 239 393	92 560			6 455 257					6 547 817	7 787 211
16 Biens bruts en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 055 633										1 055 633
17 TOTAL	842 248 181	58 010 281	26 187 585		29 497 674	247 243		7 179 098	14 315 340	137 537 341	969 885 522
Amortissement accumulé											
Solde reporté			Virements débit (crédit)			Solde au début de l'année			Solde à la fin de l'année		
			2	3	4	5	6	7	8	9	
18 Projets en cours	62 691 742,0				62 691 743					62 691 742	
19 Terrains	5 332 502,0			5 335 507	10 668 009					10 668 265	
20 Améliorations de terrains et services généraux	1 612 518,8				1 612 519					1 612 518	
21 Bâtiments	427 857 721,8	(620 513)	(5 335 507)		421 891 626	162 142 544		4 503 697	268 417	166 347 564,4	255 344 128
22 Améliorations locales	\$5				\$					\$	\$5
23 Interventions et réaménagements	126 914 370,3	(87 654)			126 826 716	7 103 378		2 364 467		9 487 844,4	117 328 572
24 Mobiliers	7 090 230,7	(605 653)			6 284 278	4 658 853		1 252 855	826 213	4 526 555,4	1 738 723
25 Équipements audiovisuels, appareils bureautiques et outillage	90 027 815,2	(4 762 831)			85 265 185	27 929 317		10 658 148	4 573 565	34 047 778,0	51 217 528
26 Matériel roulant	879 524,2	(60 074)			789 550	352 766		157 910	56 274	420 602,3	368 243
27 Équipements informatiques	99 058 907,9	(13 534 259)			85 574 659	49 244 177		18 031 267	13 273 714	51 688 660,0	33 773 428
28 Documents et bibliothèques	128 421 526,6	(60 000)			128 371 526	34 389 723		3 209 286	32 555	37 568 489,3	50 855 242
29 Autres actifs corporels	\$5				\$					\$	\$5
30 Actifs non-amortissables	1 134 997,3				1 134 997						1 134 997
31 Logiciels	10 010 711,2	(5 162 357)			3 847 654	7 133 543		769 571	6 282 827	1 740 281,4	2 107 582
32 Autres actifs incorporels	7 787 210,7	(8 377)			7 777 834	226 179		1 307 666	208 251	1 333 473,8	8 444 412
33 Biens bruts en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 055 632,5				1 055 633	213 127		213 127		426 230,0	639 362
34 TOTAL	969 885 522	(36 403 873)	\$		943 481 648	292 822 091		40 497 334	25 715 372	307 004 433	635 877 213

Immobilisations nettes à la fin de l'année

DATE: 22-12-03

HEURE: 09:29

SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL				Page 22
2002-2003				
Université de Montréal				
976000				
CATÉGORIES DE PERSONNEL		PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER	
		1	2	
1	Direction	101 575		68 682
2	Gérance	58 622		47 548
3	Professeurs-chercheurs	84 900		54 172
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche	0		23 766
5	Associés à l'enseignement et à la recherche	0		0
6	Professionnel non enseignant	55 648		36 841
7	Soutien technique	39 989		25 163
8	Soutien bureau	33 055		27 023
9	Métiers et ouvriers	34 726		29 017
		VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS		
10	Chargés de cours	5 730		

2002-2003
Université de Montréal
976000

Notes aux États financiers et aux annexes

Note # 1: Page 11, Colonne 3, Ligne 6 Solde Subvention à recevoir du MEQ au 31 mai 2003:

Montant indiqué aux É.F.'s 94,947,128\$ moins hon.fiduciaires dette à long terme de 36,151\$ = 94,910,977\$. Les honoraires fiduciaires sont remboursés par chèque par le MEQ et non à même les versements mensuels de la subvention de fonctionnement. Ils ne font pas partie du calcul de la subvention mais plutôt du total des subventions comptabilisées de la par du MEQ (voir p.9,col.1,ligne 33).

Note # 2: Page 1, Colonne 1, Ligne 20 Autres actifs: 1 201 000\$ Portion des placements à long terme, pour être conforme à la présentation aux É.F.'s.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

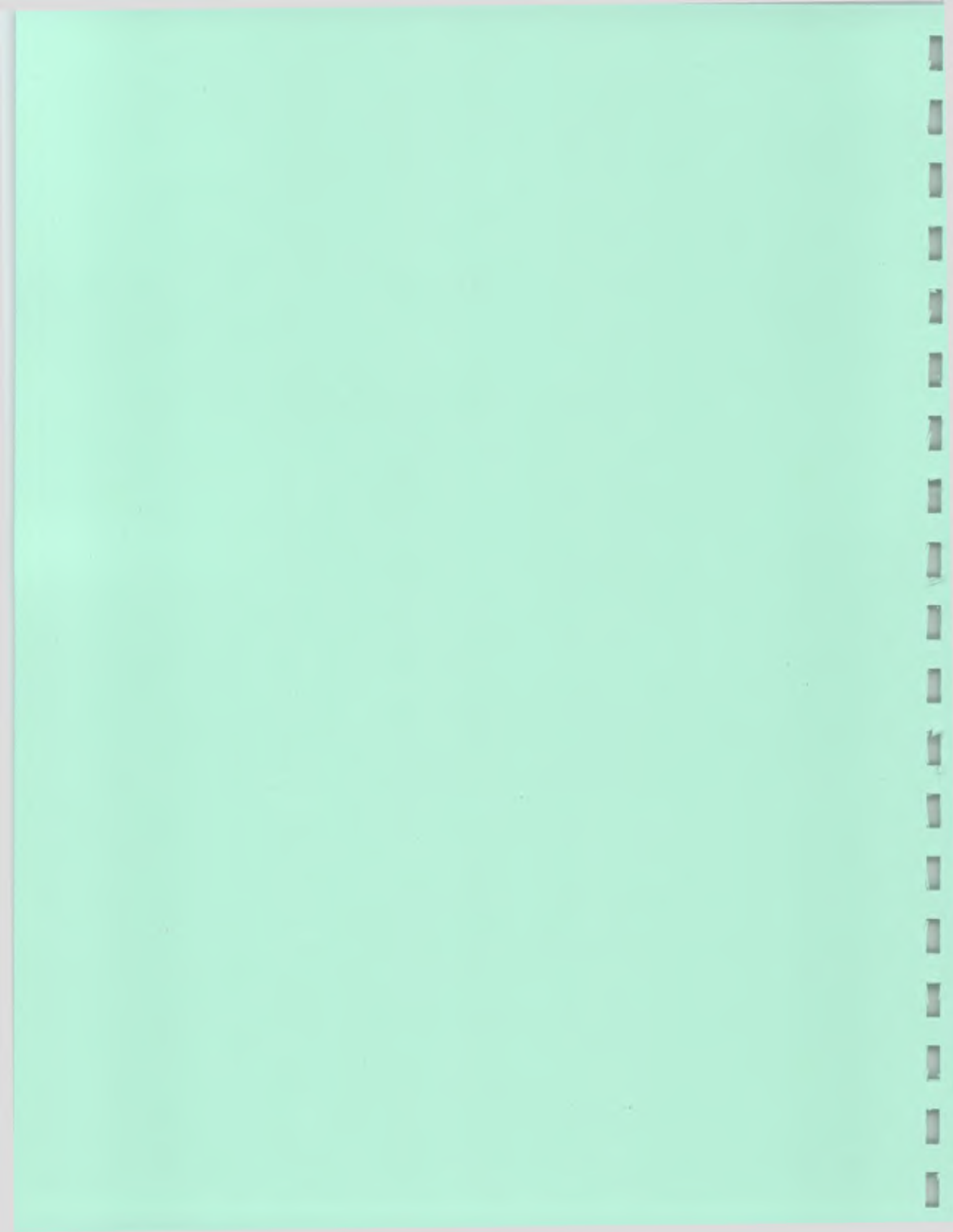
ANNÉE FINANCIÈRE 2002-2003

4

RAPPORT SUR

LE TAUX DE RÉUSSITE ET

LA DURÉE MOYENNE DES ÉTUDES



**TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉTUDES
PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Nb d'étudiants	% de réussite
Spécialisé	4901	76,2
Majeur	501	64,1
Mineur	1568	51,9
Certificat	1994	49,6
Maîtrise	1738	71,3
Doctorat	521	55,1
Résidence	207	91,3
Diplôme (gr. sup.)	420	53,8

Note : Le taux de réussite (diplomation et persévérance) est présenté quatre ans après l'entrée dans le programme initial. Pour les programmes spécialisés de premier cycle de quatre ans, nous avons calculé le taux de réussite après cinq ans pour rendre les données comparables. Pour les programmes de doctorat, nous calculons le taux de réussite après six ans.

**TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉTUDES
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de réussite
MÉDECINE	Spécialisé	143	95,8
	Mineur	94	100,0
	Maîtrise	101	81,2
	Doctorat	43	86,0
	Résidence	207	91,3
	Diplôme (gr. sup.)	24	58,3
PÉRIMÉDICAL	Spécialisé	203	94,1
	Maîtrise	35	71,4
	Diplôme (gr. sup.)	35	97,1
PARAMÉDICAL	Spécialisé	627	83,1
	Maîtrise	149	83,2
	Doctorat	12	83,3
	Diplôme (gr. sup.)	106	49,1
SCIENCES PURES	Spécialisé	493	77,5
	Majeur	22	36,4
	Mineur	58	51,7
	Maîtrise	227	81,9
	Doctorat	104	58,7
SCIENCES APPLIQUÉES	Spécialisé	329	64,7
	Majeur	12	33,3
	Mineur	42	50,0
	Maîtrise	90	78,9
	Doctorat	34	64,7
	Diplôme (gr. sup.)	21	47,6
SCIENCES HUMAINES/SOCIALES	Spécialisé	1314	69,0
	Majeur	292	64,4
	Mineur	398	50,8
	Maîtrise	540	67,4
	Doctorat	170	48,8
	Diplôme (gr. sup.)	22	40,9
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	Spécialisé	876	79,7
	Majeur	6	83,3
	Mineur	10	40,0
	Certificat	25	16,0
	Maîtrise	240	55,0
	Doctorat	61	44,3
	Diplôme (gr. sup.)	160	48,7
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	Spécialisé	123	87,0
	Maîtrise	132	84,1
	Diplôme (gr. sup.)	38	42,1

**TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉTUDES
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de réussite
ARTS	Spécialisé	224	63,8
	Majeur	86	67,4
	Mineur	153	64,7
	Maîtrise	77	63,6
	Doctorat	16	68,8
	Diplôme (gr. sup.)	13	92,3
LETTRES	Spécialisé	200	68,0
	Majeur	83	69,9
	Mineur	111	54,1
	Maîtrise	87	58,6
DROIT	Doctorat	61	45,9
	Spécialisé	369	81,6
	Maîtrise	60	75,0
SECTEUR MIXTE	Doctorat	15	40,0
	Mineur	702	43,3
FORMATION CONTINUE	Certificat	1994	49,4

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants	Durée des études en années
SPÉCIALISÉ	3 ans	1709	3,2
	4 ans	839	4,1
MAJEUR	2 ans	163	2,6
MINEUR	1 an	614	1,2
CERTIFICAT temps partiel	de 2 à 4 ans	681	3,1
MAÎTRISE		913	2,5
DOCTORAT		237	5,1
RÉSIDENTE	2 ans	61	2,1
	5 ans	77	5,1
DIPLÔME (gr. sup.)		56	1,4

Note : Ont été exclus les étudiants qui obtenaient une maîtrise en moins d'un an et les étudiants qui diplômaient au doctorat en moins de trois ans. Pour le diplôme de cycles supérieurs, on a exclu les étudiants qui diplômaient en moins de deux trimestres.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants	Durée des études en années
MÉDECINE	Spécialisé	4 ans	148	4,1
	Mineur	1 an	76	1,0
	Maîtrise		55	2,5
	Doctorat		14	5,2
	Résidence	2 ans	61	2,1
		5 ans	77	5,1
PÉRIMÉDICAL	Spécialisé	4 ans	149	4,1
	Maîtrise		18	2,7
	Diplôme (gr. sup.)		35	1,4
PARAMÉDICAL	Spécialisé	3 ans	332	3,3
		4 ans	143	4,1
	Maîtrise		96	2,1
	Doctorat		9	4,8
SCIENCES PURES	Spécialisé	3 ans	248	3,2
	Mineur	1 an	8	1,2
	Maîtrise		123	2,6
	Doctorat		96	4,7
SCIENCES APPLIQUÉES	Spécialisé	3 ans	55	3,6
		4 ans	107	4,2
	Maîtrise		54	2,7
	Doctorat		12	5,1
SCIENCES HUMAINES/SOCIALES	Spécialisé	3 ans	455	3,2
	Majeur	2 ans	108	2,6
	Mineur	1 an	109	1,2
	Maîtrise		274	2,6
	Doctorat		54	5,5
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	Spécialisé	3 ans	117	3,3
		4 ans	292	4,1
	Mineur	1 an	254	1,0
	Maîtrise		68	2,7
	Doctorat		27	5,1

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants	Durée des études en années
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	Spécialisé	3 ans	85	3,4
	Maîtrise		93	2,2
ARTS	Spécialisé	3 ans	77	3,3
	Majeur	2 ans	34	2,5
	Mineur	1 an	45	1,3
	Maîtrise		51	2,4
	Doctorat		6	5,4
	Diplôme (gr. sup.)		7	0,9
LETTRES	Spécialisé	3 ans	96	3,2
	Majeur	2 ans	17	2,6
	Mineur	1 an	28	1,4
	Maîtrise		58	2,9
DROIT	Doctorat		15	5,9
	Spécialisé	3 ans	244	3,1
SECTEUR MIXTE	Maîtrise		23	2,2
	Mineur	1 an	93	1,5
FORMATION CONTINUE	Certificat temps partiel	de 2 à 4 ans	681	3,1

ANNEXE – NOTES TECHNIQUES

TAUX DE RÉUSSITE ET DURÉE DES ÉTUDES

Les données sont extraites du fichier *COHORTE*.

Le lecteur devra tenir compte, dans l'interprétation des résultats (taux de réussite et durée des études), du nombre parfois très faible des étudiants considérés dans certains secteurs disciplinaires de RECU selon le type de programme. Notons également que les résultats (taux de réussite et durée des études) comprenant moins de cinq étudiants n'ont pas été retenus.

I - ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX DE RÉUSSITE

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 1998, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 1997). Sont exclus des statistiques par secteur, les programmes de majeur et de mineur ne comportant pas de cours qui leur sont exclusifs.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 1998, à l'automne 1998 et à l'hiver 1999.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 1996, à l'automne 1996 et à l'hiver 1997.

II - TAUX DE RÉUSSITE DES ÉTUDES

À partir des étudiants retenus, nous avons calculé un taux de réussite basé sur le nombre d'étudiants ayant diplômé ou encore en persévérance à l'UdeM. Les étudiants encore en persévérance ne représentent qu'une très faible partie des étudiants retenus. Nous faisons l'hypothèse qu'ils vont éventuellement diplômer.

III - ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DE LA DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études est calculée en termes du nombre de trimestres où l'étudiant est inscrit.

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 1996, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 1995). Sont exclus des statistiques par secteur, les programmes de majeur et de mineur ne comportant pas de cours qui leur sont exclusifs.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 1996, à l'automne 1996 et à l'hiver 1997.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 1994, à l'automne 1994 et à l'hiver 1995.

La durée des études à l'Université doit être comparée à la durée normale des études pour un étudiant à plein temps et non par rapport à un étudiant inscrit à temps partiel.

Nous avons donc enlevé les étudiants suivants :

Au baccalauréat, au majeur et au mineur, à la maîtrise, à la résidence de médecine et au certificat de grades supérieurs : les étudiants admis à temps partiel.

Au certificat de premier cycle : les étudiants admis à plein temps, car dans ce programme la très grande majorité des étudiants font leurs études à temps partiel. Nous indiquons, dans les résultats, que la durée normale de ce type de programme, pour les étudiants inscrits à temps partiel, varie de 2 à 4 ans.

Au doctorat, nous gardons tous les étudiants.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ANNÉE FINANCIÈRE 2002-2003

5

RAPPORT SUR

LES MESURES PRISES POUR

L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

INDICATEURS SUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANT

L'année 2002-2003 a été marquée par une série d'actions récurrentes et par quelques nouveautés efficaces. À ce titre on mentionne entre autres :

- un accueil concerté entre les directions facultaires, les services aux étudiants et la direction générale;
- un accueil et un encadrement spécifique aux étudiants internationaux ainsi qu'aux étudiants handicapés;
- l'extension du programme Contact-Études au trimestre d'hiver;
- une coordination des mesures de soutien à la réussite et à la persévérance avec ciblage des unités ayant des difficultés particulières ou un haut taux d'abandon. Ces mesures vont du parrainage actif à l'offre de cours disciplinaires particulièrement intéressants dès le 1^{er} trimestre;
- de l'aide financière et un programme rehaussé de bourses à l'interne;
- la mise en place d'un centre d'aide pro-actif ,pour la communication écrite et orale et le perfectionnement du français.

